

Aujourd'hui

LE MAROC

Directeur de la publication : Saâd Benmansour

Quotidien d'information générale · 18^{ème} année · N°4779 · Du vendredi 20 au dimanche 22 novembre 2020 · 4-6 Rabii II 1442

Edito

Par Hicham Mouhlal

Chômage

Si le nombre des décès à cause de la Covid-19 commence à inquiéter, l'impact économique est tout aussi inquiétant. Depuis le déclenchement de cette pandémie, on savait que la véritable difficulté résidait dans le caractère multiple de son impact. Sur le plan sanitaire, la situation est très compliquée avec une vitesse de propagation qui ne fléchit pas. Sur le plan économique, la situation est encore plus difficile. L'impact économique de la pandémie devrait se poursuivre bien au-delà de sa fin. C'est-à-dire que durant les trois ou cinq prochaines années, toutes les économies vont devoir continuer à gérer les conséquences. Au Maroc, l'un des indicateurs qui ne trompe pas concerne indéniablement l'emploi. Sur ce plan, les chiffres du HCP sont édifiants. Le nombre de chômeurs est passé de 1.114.000 à 1.482.000 personnes entre le 3^{ème} trimestre 2019 et celui de 2020, soit une hausse de 33%. Bien évidemment, cette hausse est le résultat d'une augmentation de 276.000 chômeurs en milieu urbain et de 92.000 en milieu rural. Ces chiffres montrent que le gouvernement actuel et celui qui viendra après les prochaines élections auront du pain sur la planche. La stratégie de relance devra préserver les emplois et créer de nouveaux pour les chômeurs. Tout un chantier...

DEUX PROPOSITIONS DE LOI POUR DOPER CE DISPOSITIF AU PARLEMENT

Les pétitions citoyennes sortiront-elles du coma ?

Voir pages 6-7

Il appuie le Maroc dans sa démarche vers une relance intégrée et inclusive

Le social au cœur des priorités du FMI

Voir page 9

Attijariwafa bank

27,1 MMDH de crédits additionnels depuis le début de la crise sanitaire

Voir page 3

Achat de semences

Le Crédit Agricole et Sonacos misent sur le digital



Voir page 4

LE COIN DE LA PROTECTION SOCIALE

Retrouvez votre rendez-vous hebdomadaire sur la protection sociale

EN PAGE 30

1.482.000 PERSONNES SONT AU CHÔMAGE ET 15,15 MILLIONS EN DEHORS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

HCP : 55% des salariés n'ont pas de contrat de travail

Voir page 28

LES REVENUS DE L'ACTIVITÉ DE L'ÉLEVAGE CONSIDÉRÉS DÉSORMAIS COMME ÉTANT AGRICOLES

Impôts : Les aviculteurs obtiennent gain de cause

Voir page 8

Ce projet contribue à la promotion touristique et culturelle de la ville

Al Hoceima : Dernière ligne droite pour la réhabilitation de Kalaa Al Hamra

Voir page 33

CHRONIQUE DU PSY

Par Dr Imane Kendili



Psychiatre-addictologue

Indécence et vérité

Voir page 31

SPECIAL

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

La crise sanitaire, un vecteur de changement

Voir pages 11 à 27

PAYEZ AVEC VOTRE MOBILE CHEZ AFRIQUIA!

NOUS ACCEPTONS LE PAIEMENT MOBILE
DANS TOUTES NOS STATIONS



AFRIQUIA
افريقيا

afriquia.ma    

Ce nouveau moyen de paiement de référence offre la possibilité aux utilisateurs de régler leurs achats en toute sécurité et simplicité à partir d'un téléphone mobile.

Le groupe poursuit sa mobilisation et son engagement solidaire envers ses clients

Attijariwafa bank a débloqué 27,1 milliards DH depuis le début de la crise sanitaire

Le produit net bancaire du groupe Attijariwafa bank (AWB) s'est élevé à 18,2 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2020, en croissance de 3,3% par rapport à la même période un an auparavant. Cette évolution intègre notamment la baisse de la marge sur commissions (-9,2%) et des résultats des activités de marché (-18,5%) impactés par la crise sanitaire, explique AWB qui vient de publier ses résultats au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2020. Le coût du risque s'est, quant à lui, établi à 4,6 MMDH, affichant une augmentation de 239% comparativement à la même période de l'année 2019, sous



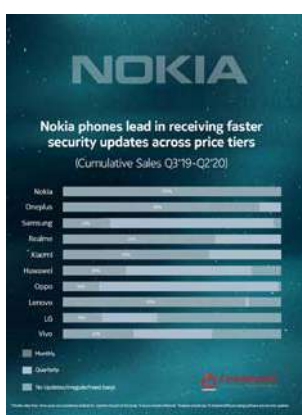
l'effet de la détérioration des risques et du provisionnement anticipatif et prudent liés à la crise sanitaire de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) et ses effets sur l'environnement économique. Ainsi, le résultat net consolidé et le résultat net part du groupe ressortent respectivement à 2,5 MMDH et à 2 MMDH, en baisse de 52,5% et de 55,2%. Parallèlement, Attijariwafa bank a poursuivi, au T3-2020, sa mobilisation exceptionnelle et son engagement solidaire envers ses clients dans les différents pays de présence afin de contribuer à atténuer les impacts de la crise. Au Maroc, cette mobilisation a permis

de financer 5.595 jeunes entrepreneurs et porteurs de projets pour un montant de 1 MMDH, dans le cadre de l'initiative «Intelaka», d'accorder 6,2 MMDH de crédits «Damane Oxygène» bénéficiant à 18.200 très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) et atteignant près de 35% de parts de marché, ainsi que d'octroyer 10 MMDH de crédits «Damane Relance» à 8.300 TPME. Le groupe bancaire a, ainsi, accompagné et soutenu plus de 32.900 entreprises marocaines, majoritairement des TPME, à travers la distribution de 27,1 MMDH de crédits additionnels, depuis le début de la crise.

Les téléphones Nokia en tête des classements de confiance de Counterpoint Research

HMD Global, distributeur et fournisseur officiel de téléphones Nokia, figure en tête des classements de confiance réalisés par Counterpoint Research 2020. Ces classements s'articulent autour de quatre axes principaux : les logiciels, les mises à jour logicielles et sécuritaires, la qualité de fabrication et la capacité à fournir des dispositifs recommandés par et pour les entreprises. Ces quatre piliers reposent sur toute une panoplie de critères qui sont pondérés par

une analyse comparative réalisée autour des principales marques de smartphones Android. Les résultats de ces classements figurent sur la toute dernière édition du livre blanc de Counterpoint Research. Ce livre blanc est intitulé «Nokia Phones Lead the Trust Rankings based on Software, Security Updates and Build Quality». Pour rappel, les téléphones Nokia arrivent en tête de tous ces classements de confiance.



Lutte contre l'immigration clandestine



José Manuel Garcia-Margallo souligne l'importance du rôle joué par le Maroc

L'ancien ministre espagnol des affaires étrangères, José Manuel Garcia-Margallo, a souligné l'importance du rôle joué par le Maroc dans la lutte contre les réseaux de la traite d'êtres humains. «Il est impossible de contrôler les flux migratoires illégaux, notamment dans la côte méditerranéenne sans la collaboration des autorités marocaines», a affirmé M. Garcia-Margallo lors d'un débat, organisé mercredi par l'Association des directeurs et cadres d'Aragon (ADEA), un forum de débat sur l'actualité nationale, régionale et internationale. «Faire face à l'immigration clandestine au niveau du détroit de Gibraltar est une tâche très compliquée. Le Maroc nous aide dans cette tâche pour contrôler la situation», a relevé l'ancien chef de la diplomatie

espagnole (2011-2016), précisant que le Royaume est un partenaire clé de l'Espagne non seulement en matière d'immigration, mais aussi en ce qui concerne les échanges commerciaux et le renforcement de la sécurité. «L'Espagne est le premier fournisseur et le premier client commercial et économique du Maroc», a fait noter M. Garcia-Margallo, actuellement eurodéputé. Dans ce contexte, l'ancien ministre a insisté que toute prise de position ou de déclaration du gouvernement espagnol concernant le Maroc doit prendre en compte ces considérations et les intérêts stratégiques unissant les deux pays. «Avoir une bonne relation avec le Maroc doit être le premier sujet sur la table de tout gouvernement espagnol», a-t-il martelé.

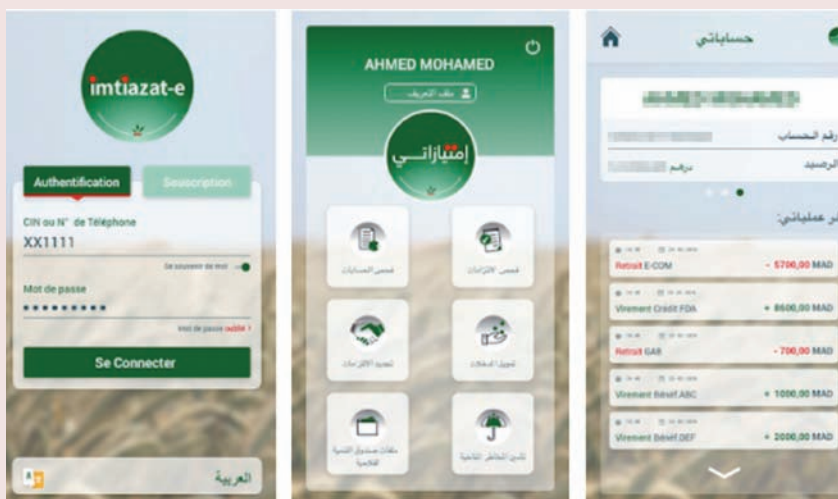
Avec la nouvelle application «Imtiazat-e»

Achat de semences : Le Crédit Agricole et Sonacos misent sur le digital

Motivés par la volonté de contribuer fortement à la création d'un écosystème digital incluant les filières agricoles comme socle de base pour la mise en place de parcours spécifiques aux diverses filières, le Crédit Agricole du Maroc (CAM) et la Sonacos viennent de développer un service de paiement digital à travers l'application téléphonique mobile «Imtiazat-e».

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de l'engagement du Crédit Agricole du Maroc dans l'accompagnement de «Génération Green», pour laquelle la banque a mis en place un dispositif complet d'envergure apportant des solutions innovantes à l'ensemble des composantes de la nouvelle stratégie. Il confirme également la volonté du CAM de servir au mieux les agriculteurs et les ruraux en leur facilitant l'accès aux services bancaires et en assurant l'inclusion financière des populations les plus éloignées grâce, notamment, aux opportunités offertes par la digitalisation.

Le paiement par téléphone mobile est possible par simple scan du code



QR sur le bon de commande de la Sonacos. Le CAM indique que l'agriculteur n'aura qu'à confirmer le règlement en toute sécurité de ses factures auprès des centres régionaux de la Sonacos sans avoir besoin de se munir, de transporter ou de manipuler de l'argent liquide.

Il s'agit d'un parcours 100% digital dédié à la filière céréalière et permettant aux clients de disposer de leurs semences

en quelques minutes de façon rapide et sécurisée.

Cette démarche vient renforcer les efforts entrepris par le ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts pour la transformation digitale et la modernisation du secteur agricole, notamment dans le cadre de la nouvelle stratégie Génération Green 2020-2030.

D'autres parcours sont en cours de développement par le Crédit Agricole du Maroc afin de répondre à la volonté du Maroc d'exploiter la digitalisation pour créer de la valeur pour les populations du monde rural et agricole.

Pour rappel, «Imtiazat-e» est une application mobile gratuite développée par le CAM et faisant partie d'une large gamme de produits digitaux déployés par la banque dans le cadre de ses efforts de digitalisation et d'inclusion financière.

Téléchargeable sur Google Play et installée directement sur le téléphone portable, l'application permet aux agriculteurs de gérer leurs activités à tout moment et en toute autonomie. Elle permet également de consulter son compte, de renouveler les crédits à court terme, de suivre les subventions de l'Etat (FDA), de souscrire à l'Assurance Multirisque Climatique, d'initier une demande de financement des intrants agricoles (semences, engrais...), de suivre ses engagements auprès du CAM ainsi que ses règlements fournisseurs, etc.

Covid-19

La Santé dément l'acquisition d'un vaccin chinois à 27 DH la dose



Le ministère de la santé a catégoriquement démenti, jeudi, les allégations sur l'acquisition d'un vaccin chinois anti-Covid-19 à 27 dirhams la dose.

Dans un communiqué, le ministère a qualifié d'infondées et de fausses les informations diffusées sur des réseaux sociaux et des applications de messagerie instantanée prétendant que «le Maroc achètera un vaccin anti-Covid-19 au prix de 27 DH la dose» et que «le prix de vente aux citoyens n'a toujours pas été fixé».

Un appel à manifestation d'intérêt vient d'être lancé

Une liaison maritime entre le port de Tarfaya et les Îles Canaries ?

Le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour l'exploitation d'une

future ligne maritime de transport mixte (fret et passagers) reliant le port de Tarfaya à un port des Îles Canaries. Selon le ministère, «cette liaison directe contribuera au développement économique et social des provinces du Sud du Royaume

et fluidifier davantage les flux de marchandises et de passagers. Elle va par ailleurs réduire la durée des transits par voie maritime entre le Maroc et les Îles Canaries». L'autorisation sera d'une durée de cinq années alors que la caution, pour les soumissionnaires, est fixée à un million de dirhams. La date limite de dépôt des dossiers, quant à elle, a été fixée au 26 janvier 2021.



Aujourd'hui
LE MAROC

Que l'information continue

24H/24
7J/7

Restez branchés sur toute l'actualité à travers nos plates-formes digitales

www.aujourd'hui.ma



OCP PUBLIE SES RESULTATS AU TROISIEME TRIMESTRE ET A FIN SEPTEMBRE 2020

Casablanca, le 20 Novembre 2020 – OCP S.A. ("OCP" ou "le Groupe"), acteur majeur de l'industrie des engrais, publie aujourd'hui ses résultats au troisième trimestre et à fin septembre 2020.

COMMENTAIRE DU MANAGEMENT

« La performance positive d'OCP depuis le début de l'année confirme les fondamentaux solides du Groupe ainsi que sa capacité à surmonter des conditions de marché difficiles et incertaines liées au contexte de la pandémie. En effet, notre flexibilité industrielle nous a permis d'adapter notre production pour répondre aux besoins spécifiques de nos clients; notre agilité commerciale nous a assuré un accès à une large base de clientèle dans les régions à forte demande; et enfin, notre leadership en matière de coûts nous a aidé à maintenir des marges solides.

Depuis le début de l'année, le chiffre d'affaires est globalement stable, grâce à la hausse significative des volumes d'exportation d'engrais, principalement vers l'Inde, l'Amérique latine, l'Europe et dans une moindre mesure l'Afrique. La demande des principales régions importatrices a été tirée par plusieurs facteurs, notamment une économie agricole favorable au Brésil, un niveau de consommation exceptionnel en Inde, ainsi qu'une consommation en hausse en Éthiopie et au Nigeria à travers une application accrue de produits de spécialité. La diversité de nos exportations illustre l'empreinte géographique inégalée d'OCP et le portefeuille varié de clientèle que nous servons », a déclaré M. Mostafa Terrab, Président Directeur Général.

CHIFFRES CLÉS DU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2020

- Au troisième trimestre de 2020, le chiffre d'affaires était de 14 283 millions de dirhams contre 14 872 millions de dirhams en 2019.
- L'EBITDA s'est élevé à 5,069 millions de dirhams en hausse par rapport à 4 597 millions de dirhams au cours de la même période de l'exercice précédent.
- La marge d'EBITDA était de 36% contre 31% au troisième trimestre 2019.
- Le résultat opérationnel s'est établi à 3 137 millions de dirhams en hausse par rapport aux 2 793 millions de dirhams réalisés au troisième trimestre de 2019.

CHIFFRES CLÉS A FIN SEPTEMBRE 2020

- Le chiffre d'affaires a atteint 41 686 millions de dirhams contre 42 454 millions de dirhams au cours de la même période en 2019.
- L'EBITDA s'est établi à 13 681 millions de dirhams en hausse par rapport au niveau réalisé en 2019 qui était de 13 077 millions de dirhams.
- La marge d'EBITDA s'est améliorée pour s'établir à 33% contre 31% l'année précédente.
- Les dépenses d'investissement se sont élevées à 6 410 millions de dirhams.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS A FIN SEPTEMBRE 2020

A fin septembre 2020, le chiffre d'affaires du Groupe a baissé de 2% par rapport à la même période de l'année précédente, pour atteindre 41 686 millions de dirhams. Cette performance s'explique principalement par la baisse, d'une année sur l'autre, des prix tous produits confondus, compensée toutefois par une hausse des volumes exportés d'engrais et dans une moindre mesure de roche.

Sur la période, le chiffre d'affaires des engrais a augmenté de 5% par rapport à la même période de l'exercice précédent, porté principalement par une hausse des volumes exportés, en particulier vers l'Amérique latine, l'Europe et l'Inde. La hausse des volumes de vente a largement contribué à atténuer l'impact de la baisse des prix des engrais, qui a suivi la même tendance que les prix de la roche et de l'acide.

Le chiffre d'affaires de l'acide phosphorique a diminué de 23% par rapport à fin septembre 2019, sous l'effet combiné de la baisse des prix et des volumes. Les volumes de vente ont été impactés essentiellement par la baisse des exportations d'acide vers l'Inde, où les mesures mises en œuvre pour limiter la propagation de la pandémie ont entraîné une réduction de la production locale d'engrais.

Le chiffre d'affaires de la roche a diminué de 5% par rapport à la même période de l'année précédente, impacté par une baisse des prix. Cette baisse de prix a néanmoins été partiellement atténuée par une hausse des volumes exportés, en particulier vers les continents européen et américain.

La performance opérationnelle d'OCP, a été soutenue par la poursuite de la baisse des prix des matières premières – principalement le soufre et l'ammoniac – qui ont atteint des niveaux particulièrement bas du fait de stocks élevés résultant de l'augmentation des capacités de production mondiale.

La marge brute s'est élevée à 26 829 millions de dirhams contre 26 987 millions de dirhams un an plus tôt. La baisse des prix d'achat des matières premières, principalement le soufre, ayant atténué la baisse des prix de vente de toutes les catégories de produits d'OCP.

L'EBITDA des neuf premiers mois de 2020 a augmenté de 4% pour atteindre 13 681 millions de dirhams contre 13 077 millions de dirhams pour la même période de l'année dernière. La marge d'EBITDA est en hausse à 33%, reflétant les efforts continus du Groupe en matière d'excellence opérationnelle.

A fin Septembre 2020, le résultat d'exploitation est en baisse et s'établit à 4 008 millions de dirhams contre 6 621 millions de dirhams en 2019. Cette baisse reflète principalement la charge non récurrente de 3 milliards de dirhams relative à la contribution d'OCP au Fonds Spécial national dédié à la pandémie Covid-19, au second trimestre 2020.

CONTACT

Mme Ghita LARAKI
Responsable Relations Investisseurs
Tél : (+212) 5 22 92 41 83
E-mail : G.laraki@ocpgroup.ma



www.ocpgroup.ma



Deux propositions de loi pour doper ce dispositif au Parlement

Les pétitions citoyennes sortiront-elles du coma ?

Les membres de la commission des pétitions ont fait état d'un certain nombre d'obstacles et de difficultés ayant trait à l'exercice par les citoyennes et les citoyens de leur droit constitutionnel de présenter des motions en matière législative, ainsi que celui de présenter des pétitions aux pouvoirs publics.

Mohamed Badrane
mbadrane@aujourd'hui.ma

Face à un projet quasiment au point mort, le Parlement veut un électrochoc. Il faut dire que le mécanisme de la présentation des pétitions et de motions par les citoyens a du mal à décoller et ce plusieurs années après son lancement. Pourtant, il s'agit de l'une des avancées significatives prévues par la Constitution de 2011. Ce constat pousse aujourd'hui les parlementaires à explorer de nouvelles pistes. Dans ce sens, Habib El Malki,

président de la Chambre des représentants, a tenu une réunion avec les membres de la commission des pétitions. Dans le détail, cette réunion a été consacrée à la présentation de deux propositions de loi organique modifiant et complétant la loi organique N°64.14 fixant les conditions et les modalités d'exercice du droit de présenter des motions en matière législative, et la loi organique N°44.14 déterminant les conditions et les modalités

d'exercice du droit de présenter des pétitions aux pouvoirs publics. Les membres de la commission des pétitions ont fait état d'un certain nombre d'obstacles et de difficultés ayant trait à l'exercice par les citoyennes et les citoyens de leur droit constitutionnel de présenter des motions en matière législative, ainsi que celui de présenter des pétitions aux pouvoirs publics, en particulier celles adressées au président de la Chambre des représentants.

«Considérant les expériences internationales comparées, et les recommandations de la journée d'étude organisée par la commission des pétitions au sein de la Chambre des représentants en début d'année sur «la démocratie participative entre contraintes de la réalité et perspectives d'amélioration», la commission a recommandé d'amender les deux lois organiques précitées de manière à contribuer au développement de la pratique démocratique dans notre pays», apprend-on de sources parlementaires. A l'issue de cette réunion, il a été convenu de lancer les concertations avec les organes et les structures de la Chambre à propos des deux propositions de loi organique, et d'assurer la coordination avec le gouvernement concernant l'amendement des deux lois organiques N°64.14 fixant les conditions et les modalités d'exercice du droit de présenter des motions en matière législative, et la loi organique N°44.14 déterminant les conditions et les modalités d'exercice du droit de présenter des pétitions aux pouvoirs publics. Les responsables comptent énormément sur cette réforme pour doper le dispositif. Ainsi, le président de

la Chambre des représentants a souligné que la démocratie participative est l'un des piliers de la Constitution de 2011, d'où l'importance de la simplification des procédures relatives aux pétitions et aux motions en matière législative, de manière à permettre aux citoyennes et aux citoyens l'exercice total de ce droit constitutionnel. «La démocratie participative est un acquis constitutionnel important, et l'action dans le cadre des institutions est le meilleur moyen pour répondre aux préoccupations des citoyens», a-t-il ajouté.



La démocratie participative est l'un des piliers de la Constitution de 2011, d'où l'importance de la simplification des procédures relatives aux pétitions et aux motions en matière législative, de manière à permettre aux citoyennes et aux citoyens l'exercice total de ce droit constitutionnel.

La tutelle organise une rencontre de sensibilisation sur la mise en oeuvre de la simplification

Procédures et formalités administratives : Le gouvernement sensibilise

L'Exécutif tient toujours à la simplification des procédures et formalités administratives. Après les actions de promotion, place à la sensibilisation. Dans ce sens, le département de la réforme de l'administration (ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration) a organisé en coordination avec le ministère de l'intérieur une rencontre de sensibilisation aux dispositions de la loi N° 55.19 relative à la simplification des procédures et formalités administratives et les mécanismes de leur mise en œuvre.

Cet évènement s'est tenu sous la présidence d'Ahmed Laamoumri, secrétaire général du département de la réforme de l'administration, et des membres de la commission technique de simplification des procédures et formalités administratives composée des représentants du ministère de l'intérieur, du Secrétariat général du gouvernement et du ministère de l'industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique, à laquelle ont participé des responsables représentant les différents départements ministériels et établissements publics concernés par ce chantier.

Au cours de cette rencontre, il a été procédé à la présentation et à l'exposition des dispositions de la loi N° 55.19 relative à la simplification des procédures et formalités administratives, d'une manière explicite, tout en expliquant les mécanismes adoptés pour une mise en œuvre efficace desdites dispositions et en explicitant les actions devant être entreprises par les administrations durant cette phase.

De même a été présentée durant cette rencontre la version préliminaire du guide pratique, et ce pour l'enrichir par les remarques et recommandations des participants. Ce guide est destiné à l'accompagnement des administrations publiques durant la phase d'élaboration des matrices des décisions administratives qui seront publiées sur le portail national.

Il y a lieu de rappeler que dans le cadre de la mise en œuvre de la loi N° 55.19, relative à la simplification des procédures et formalités administratives, une commission nationale de simplification des procédures et formalités administratives a été créée sous la présidence du chef de gouverne-

ment. Cette dernière a adopté une feuille de route portant sur la planification stratégique des modalités de mise en œuvre des dispositions de cette loi. Cette feuille de route est fondée sur 7 principaux axes (guides d'orientation, communication

et formation, simplification des formalités de l'utilisateur, soutien et accompagnement, digitalisation, conduite du changement, préparation des textes d'application de la loi N° 55.19). Elle sera déployée en trois phases durant une période de 6 mois.



Malgré la suspension de l'impression, les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

**La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox**

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur





Cette nouvelle mesure répond aux demandes exprimées par les professionnels après plusieurs années où l'élevage de volailles était considéré comme un commerce de gros.

Les revenus de l'activité de l'élevage de volailles considérés désormais comme étant agricoles

Impôts : Les aviculteurs obtiennent gain de cause

Leila Ouchagour
louchagour@aujourd'hui.ma

Les professionnels du secteur avicole au Maroc peuvent pousser un «ouf» de soulagement. En effet, la loi de Finances 2021 considère dans sa partie fiscale les revenus tirés de l'activité de l'élevage de la volaille comme étant agricoles. Cette nouvelle mesure répond aux demandes exprimées par les professionnels après plusieurs années où l'élevage de volailles était considéré comme un commerce de gros. Contacté par ALM, Chaouki Jirari, directeur général de la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole (FISA), explique : «En tant que professionnels, nous avons accueilli cette nouvelle avec satisfaction mais sans grande surprise parce que cette demande nous l'avons formulée depuis la création de la Fédération en 1995. C'est l'aboutissement d'un dossier porté par la

FISA tout au long de ces années». La requête de reclassement des élevages de volailles était une revendication qui revenait chaque année en prélude des débats parlementaires.

Désormais, les aviculteurs pourraient bénéficier du régime fiscal relatif au secteur agricole. «Avec cette mesure on revient à notre secteur d'activité normal qui est l'agriculture. On travaille dans la filière de l'élevage et donc naturellement on fait partie des activités agricoles. Notre tutelle c'est le ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, les programmes que nous avons signés on les a conclus avec ce même ministère et nos élevages sont également contrôlés par le ministère de l'agriculture. L'ambiguïté qui existait avant cette mesure était donc anormale et aujourd'hui nous pouvons dire qu'elle a été levée»,

relève l'intéressé indiquant que cette disposition permettra plus de fluidité au niveau de l'organisation de l'activité. Sur le plan fiscal, le secteur agricole bénéficie d'un certain nombre de mesures, notamment au niveau de l'Impôt sur les sociétés (IS). Le Code général des impôts (CGI) prévoit en principe un taux de l'IS réduit (17,5%). En revanche, les petits agriculteurs dont le

«En tant que professionnels, nous avons accueilli cette nouvelle avec satisfaction mais sans grande surprise parce que cette demande nous l'avons formulée depuis la création de la Fédération en 1995. C'est l'aboutissement d'un dossier porté par la FISA tout au long de ces années».

chiffre d'affaires ne dépasse pas 5 millions de dirhams bénéficie d'une exonération totale. En même temps, cette disposition intervient dans un contexte où le secteur a été fortement affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19. Malgré les contraintes imposées par cette conjoncture, le secteur a continué à alimenter le marché. «Nous avons subi les effets de cette crise à plein fouet et contrairement à d'autres secteurs qui étaient à l'arrêt total, notre travail s'est poursuivi mais nous avons comptabilisé des pertes conséquentes. Celles-ci sont estimées à 4 milliards de dirhams durant cette période. Notre production a été pratiquement réduite de moitié», souligne le président de la FISA.

Notons qu'à partir de cette semaine, la dynamique de la production a repris mais l'activité reste très fragile et dépend fortement de l'évolution de cette pandémie mondiale.

L'aviculture en quelques chiffres...

Avant la Covid-19, l'activité avicole affichait une croissance de 4,8% sur son chiffre d'affaires durant 2019 comparativement à l'année 2018.

Selon les statistiques 2019 de la FISA, le secteur avicole moderne assure 160.000 emplois directs et 370.000 emplois indi-

rects. En 2019, le chiffre d'affaires du secteur était de 32,5 milliards de dirhams et les investissements cumulés de 13,5 milliards de dirhams. Sur cette même période, la production du secteur traditionnel s'est élevée à 800 millions d'unités d'œufs et 50.000 tonnes de viandes de volailles.



Appuyant le Maroc dans sa démarche vers une relance intégrée et inclusive

Le social au cœur des priorités du FMI

Kawtar Tali
ktali@aujourd'hui.ma



Jihad Azour, directeur du département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI.

Le chantier social sera le point focal de toutes les politiques économiques dans la région MENA. Le Fonds monétaire international (FMI) adhère pleinement à cette orientation et la place au cœur de ses priorités régionales pour ce nouveau cap.

Le Maroc sera parmi les premiers pays à profiter de l'expertise de l'institution financière internationale puisque le Royaume met sur les rails un chantier stratégique visant à promouvoir le volet social pour une relance intégrée et inclusive. «Le FMI noue avec le Maroc un partenariat prometteur qui a abouti sur les 10 dernières années à la réalisation de réformes structurelles ayant contribué à l'amélioration de la situation économique du pays et à la stabilité des agrégats macroéconomiques», peut-on relever de Jihad Azour, directeur du département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI lors d'un workshop virtuel auquel ont pris part des représentants de différents médias de la région. Interrogé par ALM sur les éventuels axes de travail prévus avec le Maroc, M. Azour a indiqué que «les équipes du FMI sont en consultation permanente avec les autorités marocaines et suivent de près les grands chantiers en cours, notamment le projet de la généralisation de la couverture sociale». Un élément que le FMI juge important pour assurer une bonne relance non seulement au Maroc mais également dans les autres pays du MENA. «Nous estimons que la relance doit prendre en considération les enjeux sociaux. Nous avons revu notre programme avec la Jordanie pour élever les dépenses sociales et nous ferons de même pour les autres pays de la région y compris le Maroc». M. Azour insiste lors de sa réponse sur une donne importante : «Chaque révision des dépenses globales doit être pour le soutien du secteur social et non pas à son détriment», précise-t-il. Le Maroc a bel et bien compris cet enjeu. La crise sanitaire a révélé, en effet,

des disparités sociales et territoriales auxquelles le Royaume a fait face en mettant en place un chantier ambitieux. Le Souverain lors dans son discours prononcé à l'ouverture de la session parlementaire d'automne a posé les jalons d'un plan de relance économique ambitieux articulé, entre autres, autour d'un grand projet de couverture sociale universelle. La finalité étant d'enrayer les effets de la crise et de favoriser la

mise en œuvre optimale du nouveau modèle de développement du pays. Le projet de la couverture sociale porte sur quatre axes. Il s'agit d'étendre à l'horizon 2022 la couverture médicale. L'idée étant de permettre à 22 millions de bénéficiaires additionnels d'accéder à l'assurance maladie de base. Il est, également, question de généraliser les allocations familiales au profit de 3 millions de familles bénéficiant,

ainsi, à près de 7 millions d'enfants en âge de scolarité.

La troisième orientation consiste à élargir la base d'adhérents au système de retraite en y incorporant environ 5 millions de Marocains parmi la population active non titulaire d'un droit à une pension. Et enfin généraliser l'accès à l'indemnité pour perte d'emploi au profit des Marocains ayant un emploi régulier.



DU 1^{er} AU 3 DECEMBRE 2020

1^{er} Salon E-AFRIQUE ELEC
SALON VIRTUEL DE L'ELECTRICITÉ,
L'ELECTRONIQUE & LES ENERGIES
RENOUVELABLES

CONTACTEZ-NOUS

+212 (0) 5 22 22 33 72 / +212 (0) 5 22 47 02 96

Web : www.global-events.ma / Email : contact@global-events.ma

virtual.elecexpo.ma

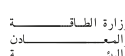
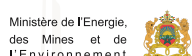
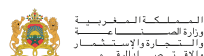
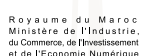
CO-ORGANISATEURS



ORGANISATEUR DÉLÉGUÉ



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Une réunion chapeautée par Abdeladim Lhafi

Observatoire du Sahara et du Sahel : Le Maroc préside la 25ème session de son conseil d'administration

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (l'OSS) a tenu, les 16 et 17 novembre par vidéoconférence, la 25ème session de son conseil d'administration, sous la présidence du Maroc. La réunion a été présidée par le Haut-commissaire aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification, Abdeladim Lhafi, président du conseil d'administration de l'OSS, avec la participation en distanciel des pays membres et des organisations régionales et internationales, indique un communiqué de l'organisation. Cette session du conseil d'administration, dont le Maroc est résident pour la période 2016-2020, coïncide avec la fin de la Stratégie 2020 et le lancement de la Stratégie 2030 de l'OSS, qui sera présentée à la 6ème assemblée générale devant avoir lieu les 25 et 26 novembre 2020. Le conseil d'administration a en outre approuvé la nomination de Nabil Ben Khataa (Tunisie) en tant que nouveau secrétaire exécutif de l'Organisation, au terme d'un processus de sélection par une commission inter-

nationale présidée par Dr. Abdeladim Lhafi. Selon la même source, la nouvelle Stratégie 2030 de l'OSS est structurée autour d'un cadre stratégique étroitement lié aux Objectifs de développement durable (ODD), aux Stratégies des trois conventions de Rio (CNULCD, CCNUCC et CDB), à l'Agenda 2063 de la Commission de l'Union africaine, aux 5 priorités pour l'Afrique de la Banque africaine de développement, aux stratégies sectorielles (eau, environnement, agriculture et climat) des sous-régions et des pays de la zone d'action de l'OSS, ainsi qu'aux initiatives retenues (3S, AAI, triple A et celles relatives à la Grande Muraille Verte et au Lac Tchad).

La Stratégie 2030 se met en cohérence avec les grandes initiatives et les feuilles de route du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement africains tenu en marge de la COP22 que le Maroc a abritée en 2016 à Marrakech.

«La Stratégie 2030 ambitionne d'appuyer les pays de la zone d'action de l'OSS



Abdeladim Lhafi
Président du conseil d'administration de l'OSS.

dans la mise en œuvre de leurs stratégies de développement durable. Elle mettra en œuvre un programme scientifique et technique intitulé «Gestion intégrée et concertée des ressources naturelles» qui constitue le cœur de l'action de l'OSS et qui est articulé autour de quatre axes thématiques (Eau, Terre, Climat et Biodi-

versité) inter reliés dans une logique de développement intégré», indique-t-on. Il est à rappeler que l'OSS est une organisation internationale à vocation africaine, créée en 1992 et établie à Tunis en 2000. Son action se situe dans les zones arides, semi-arides et sub-humides sèches de la région sahélo-saharienne.

L'OSS compte parmi ses membres 25 pays africains (Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Guinée-Bissau, Kenya, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Somalie, Soudan, Tchad et Tunisie.), 7 pays non-africains (Allemagne, Belgique, Canada, France, Italie, Luxembourg et Suisse.), 13 organisations (organisations représentatives de l'Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Nord, organisations des Nations Unies) et 3 organisations non gouvernementales.

La Stratégie 2030 se met en cohérence avec les grandes initiatives et les feuilles de route du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement africains tenu en marge de la COP22 que le Maroc a abritée en 2016 à Marrakech.

Le Boeing 737 Max autorisé à reprendre son envol

L'Administration fédérale de l'aviation américaine (FAA) a annulé mercredi la décision qui avait interrompu l'exploitation commerciale des avions Boeing 737-8 et 737-9. Cette décision permettra d'une part aux compagnies aériennes qui relèvent de la juridiction de l'autorité de réglementation américaine, notamment aux États-Unis, de prendre les mesures nécessaires pour assurer le retour en service des avions et d'autre part à Boeing d'entamer la livraison de nouveaux appareils. Au cours des vingt derniers mois, Boeing a travaillé en étroite collaboration avec les compagnies aériennes, leur fournissant des recommandations détaillées à propos du stockage à long



terme des avions et s'assurant que leurs contributions étaient prises en compte et intégrées au processus de retour en service en toute sécurité. Une consigne de navigabilité (AD) publiée par la FAA dresse la

liste des exigences qui doivent être remplies pour que les compagnies aériennes puissent procéder au retour en service de ces appareils, parmi

lesquelles : l'installation des améliorations logicielles ; la finalisation des modifications concernant la séparation des faisceaux de câbles ; la formation des pilotes et l'exécution minutieuse des opérations de déstockage pour garantir que les avions soient prêts à être remis en service commercial.

Epson lance une solution d'impression pour les employés travaillant à domicile

De nombreux employés au Moyen-Orient et en Afrique travaillent toujours à domicile. Epson a donc lancé en temps opportun l'EcoTank L6580.

Cette imprimante multifonction à réservoir d'encre offre «une qualité exceptionnelle et une impression sans tracas à un coût par page extrêmement bas». Les utilisateurs peuvent ainsi imprimer sur une longue période sans avoir besoin de plus d'encre.

Alimentée par la technologie Heat-Free d'Epson, l'EcoTank L6580 consomme selon le fabricant beaucoup moins d'énergie que les imprimantes laser équivalentes.

Puisqu'elle ne nécessite aucun temps de préchauffage, l'EcoTank L6580 est capable d'imprimer immédiatement, améliorant ainsi

le flux de travail et la productivité.

L'imprimante offre une gamme de fonctionnalités comprenant la connectivité Wi-Fi, un écran LCD tactile de 4,3 pouces, plusieurs bacs à papier, des vitesses d'im-

pression allant jusqu'à 25 pages par minute et un délai de sortie de la première page de seulement 5,5 secondes. Elle est également dotée d'une impression bord à bord pour aider les utilisateurs à obtenir des résultats «exceptionnels» sur des projets spéciaux.



Aujourd'hui

LE MAROC

Réalisé par Kawtar Tali

Directeur de la publication : Saâd Benmansour

Quotidien d'information générale · 18^{ème} année · N°4779 · Du vendredi 20 au dimanche 22 novembre 2020 · 4-6 Rabii II 1442

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

**LA CRISE SANITAIRE,
UN VECTEUR
DE CHANGEMENT**

SPÉCIAL

© D.R.



Transport et logistique

La crise sanitaire, un vecteur de changement

La crise sanitaire a entraîné des ruptures dans l'ensemble des secteurs économiques. Cette conjoncture a démontré des fragilités à plusieurs niveaux poussant ainsi les décideurs à repenser les modes de gestion. Les principes de fonctionnement et les concepts de base sur lesquels étaient bâtis jusque-là beaucoup de secteurs d'activité ont été chamboulés. Le secteur du transport et logistique en fait partie. La tendance au Maroc ne diffère pas de celles des pays voisins. Le secteur, abstraction faite des difficultés qu'il endure, a été présent avec force en cette conjoncture.

Agilité et résilience au rendez-vous

Malgré l'incertitude ayant marqué le paysage économique durant toute cette période, le secteur du transport et de la logistique a pu faire face à la crise sanitaire avec agilité et résilience. Les transporteurs et logisticiens ont pu relever le défi d'un contexte caractérisé par de fortes perturbations des flux économiques, particulièrement au tout début de la crise. L'impact de la crise sanitaire sur le secteur est différencié. Le segment «transports et entreposage» a été, en effet, relativement touché. Durant la période du confinement, environ la moitié des entreprises opérant dans ce domaine ont été à l'arrêt provisoire ou définitif. Le

pôle de la logistique a, quant à lui, résisté aux aléas de la crise, notamment dans la branche distribution. L'intelligence collaborative dans laquelle s'est inscrit l'ensemble des collaborateurs ainsi que la conduite du changement opéré ont favorisé une bonne anticipation de cette crise sans précédent. La chaîne logistique a maintenu ses flux d'approvisionnement aussi bien en termes de produits de première nécessité qu'en matières premières pour les opérateurs économiques et industriels.

Le secteur opère sa transformation

La riposte à la crise dans le secteur du transport et de la logistique a pour titre phare : la réinvention des process. Cette conjoncture, en dépit de sa complexité, regorge d'opportunités. Le secteur du transport et de la logistique s'inscrit d'ores et déjà dans une logique de transformation. On assiste aujourd'hui à une prise de conscience des opérateurs à créer plus de complémentarité dans le mode de gestion des différents pôles composant le secteur, notamment dans les transports où l'informel sévit largement. Se référant aux experts, les politiques publiques dans le domaine du transport et de la logistique sont appelées à s'intégrer dans les nouvelles tendances mondiales de

Malgré l'incertitude ayant marqué le paysage économique durant toute cette période, le secteur du transport et de la logistique a pu faire face à la crise sanitaire avec agilité et résilience. Les transporteurs et logisticiens ont pu relever le défi d'un contexte caractérisé par de fortes perturbations des flux économiques.

la chaîne d'approvisionnement qui associe le transport à la logistique. L'orientation étant d'asseoir le secteur sur des bases plus solides. Pour ce faire, le secteur devrait disposer d'outils de pilotage et d'organes de gouvernance efficaces et surtout d'intégrer le secteur informel dans le circuit formel. Le renforcement de la résilience de ce secteur passe par ailleurs par le développement de multimodalité ainsi que par la mise à niveau de l'arsenal juridique.

Des mesures qui contribueront à doter le secteur de plus de souplesse, notamment dans l'exploitation des moyens de transport et l'intégration de nouveaux modes de déplacement. L'effort de la digitalisation est appelé à se consolider de sorte à pallier les défaillances structurelles qui ralentissent l'élan du secteur et plombent, par conséquent, l'attractivité de l'économie nationale.

La composante douanière fait partie intégrante du plan de relance du secteur. L'idée étant d'activer la mise en œuvre de certains projets aussi bien en termes de digitalisation qu'en simplification des procédures. Les grandes lignes des projets futurs de la douane s'articulent entre autres autour du développement de la «douane mobile» rendant davantage accessible l'ensemble des services douaniers aux logisticiens.

SOLUTIONS PROS AFRIQUIA

L'INNOVATION AU SERVICE DES PROS

Pour la
1ère
fois
au
Maroc



Aujourd'hui, prenez le contrôle!



05 22 67 77 80 | afriquia.ma

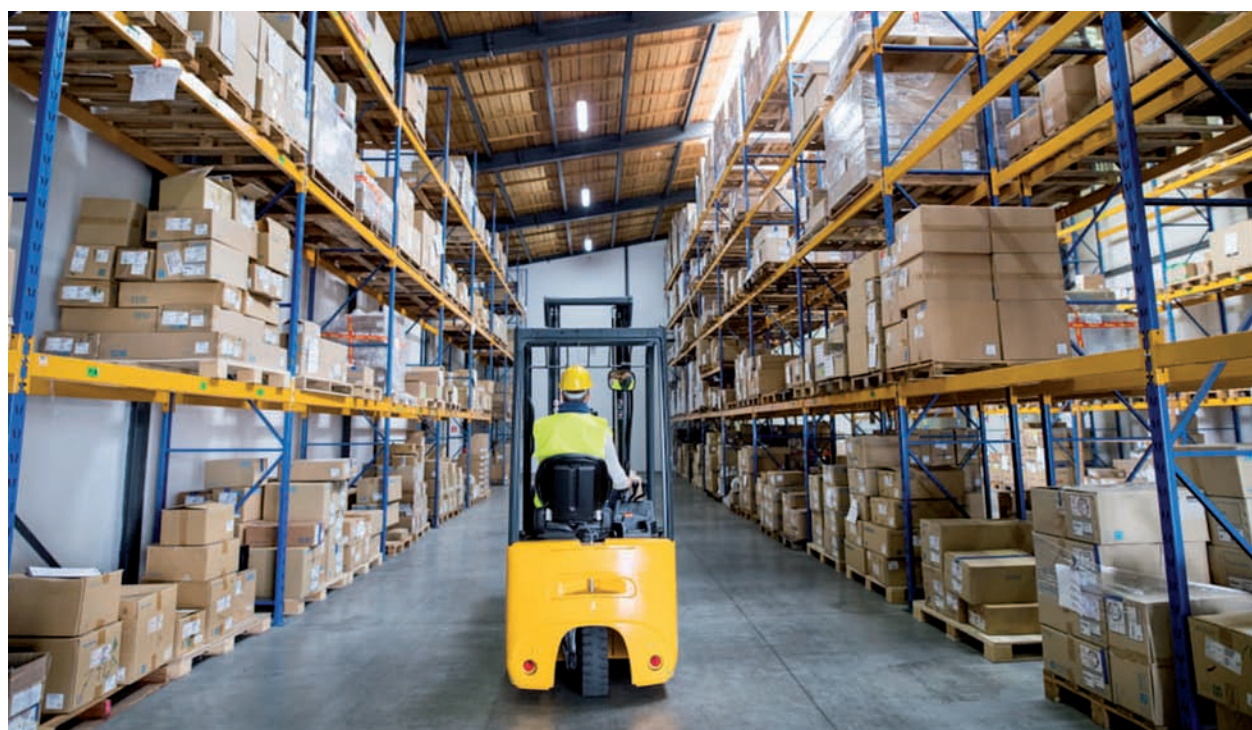
Activité logistique

Les principaux gisements de relance identifiés

Étant un secteur transversal, la logistique a pâti du ralentissement des secteurs économiques durant cette conjoncture. Le secteur dépend en effet de plusieurs branches d'activités. Ainsi, la relance de ces activités aurait certainement un impact positif sur la reprise du secteur de la logistique. C'est ce que s'accordent à dire les logisticiens. Dans l'ensemble des débats engagés durant cette période, les professionnels sont unanimes sur le fait que la crise revêt un énorme potentiel de progression pour le secteur. Le principal gisement cité est le coût de la logistique. Selon l'Observatoire marocain de la compétitivité logistique, le coût de la logistique par rapport au Produit intérieur brut (PIB) varie entre 18 et 20%. Les experts indiquent à cet effet qu'il y a un énorme effort à faire pour réduire ce coût. Le Maroc gagnerait également en termes d'externalisation de l'activité logistique. Le taux y afférent oscille entre 14 et 15% au moment où il atteint les 60% à l'échelle internationale. L'élargissement de la superficie logistique est également une marge de progression à saisir au Maroc. Selon les professionnels du secteur, la crise sanitaire est une opportunité pour booster davantage la mise en application de la stratégie sectorielle. Cette feuille de route revêt un apport indéniable en termes de sécurisation de l'approvisionnement du pays et la fluidification de la distribution des biens au niveau national.

Covid-19 : La riposte de la tutelle

Lors d'une récente sortie médiatique, Abdelkader Amara, ministre de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau, a listé les principales mesures et actions engagées en vue de relancer le secteur de la logistique dans ce contexte pandémique. La tutelle a œuvré de concert avec l'ensemble des parties prenantes pour redynamiser l'activité logistique et main-



tenir l'approvisionnement du pays. Les principales mesures prises sont venues appuyer la vision globale adoptée par le gouvernement pour le développement du secteur. Citons à cet effet l'accélération de la mise en place de zones logistiques de massification des flux de marchandises. A cela s'ajoute l'accompagnement technique et financier pour redynamiser les entreprises. La tutelle s'appuie dans ce sens sur des mécanismes d'ores et déjà existants à l'instar du programme «PME-Logis» chapeauté par l'AMD. D'autres actions sont à venir. Elles s'articuleront autour de l'optimisation des chaînes logistiques à travers l'accélération de la mise en place des projets de simplification et de dématérialisation des procédures, relatives à la gestion des flux import-export. La tutelle agit également sur le renforcement des compétences dotant le secteur d'acteurs flexibles aptes à répondre aux différents

besoins du marché et contrer les éventuelles crises conjoncturelles.

Agility Emerging Markets logistics 2020 : Le Maroc, 1er en Afrique

En 2020, le Maroc a réussi à occuper la 1ère place en Afrique dans l'Agility Emerging Markets logistics index 2020. Il se positionne 18ème au niveau mondial dans le même classement. L'indice évalue en effet la connectivité, le climat des affaires, l'attractivité et la taille du marché. Le Royaume a placé durant ces dernières années la logistique au cœur de l'ensemble de ses visions sectorielles. Le secteur est érigé en levier de développement économique et social du pays. Il a connu une forte impulsion lors des dix dernières années. Les chiffres disponibles à 2018 font ressortir une valeur ajoutée globale de 50 milliards de dirhams. Le secteur contribue à hauteur de 5,15% au produit intérieur brut (PIB). Principal pourvoyeur d'emploi au Maroc, la logistique a mobilisé sur ladite période 4,16% de la population active du Maroc, soit 445.000 personnes à l'échelle nationale. Le rythme de progression des investissements des entreprises de transport et de logistique, sur la période 2010-2018, tourne autour de 4,6%, soit 8,29 milliards de dirhams investis à fin 2018. Ce cap a également été marqué par une baisse des coûts logistiques. Le coût des activités d'entreposage est revenu à 1,9 dirham par jour par palette contre 3 dirhams en 2010.

Selon l'Observatoire marocain de la compétitivité logistique, le coût de la logistique par rapport au Produit intérieur brut (PIB) varie entre 18 et 20%. Les experts indiquent à cet effet qu'il y a un énorme effort à faire pour réduire ce coût.





VOS OPÉRATIONS ENTRE LES MAINS D'UN EXPERT

Présente dans les 10 principaux ports du Royaume, Marsa Maroc offre des solutions logistiques en mesure de répondre à l'ensemble de vos besoins. Services aux navires et aux marchandises, services logistiques connexes ou encore information en temps réel, nous mettons à votre disposition des prestations complètes avec toute l'expertise de près de 50 ans d'expérience. Outre notre expertise dans la gestion portuaire, nous attachons une importance particulière à la qualité de nos équipements et la qualification de nos équipes, avec pour seul objectif de vous apporter toujours satisfaction.

**Marsa
Maroc**

Entretien avec **Hicham Mellakh**, président de la Commission compétitivité logistique et énergétique

«Il faudrait accélérer l'élaboration du contrat programme du secteur du transport»

ALM : Le secteur de la logistique a fait preuve d'une grande agilité durant cette crise sanitaire. Quels sont les facteurs ayant contribué à cette résilience ?

Hicham El Mellakh : La logistique a marqué son agilité grâce à sa capacité de résilience, de dépassement et de solidarité que les opérateurs du secteur ont manifestée dès que l'état d'urgence sanitaire a été déclaré dans notre pays. Aussi, l'appui de la CGEM aux entreprises, pendant cette période de crise, a été inestimable. En effet, la confédération a accompagné les entreprises du secteur privé dans la mise en place des dispositifs sanitaires et préventifs adéquats afin de garantir le strict respect des mesures d'hygiène sur les lieux de travail. Un dernier facteur et non des moindres, les opérateurs de la logistique ont rapidement compris que la volonté manifestée pour répondre aux exigences des partenaires, en cette période délicate, tenait à leur réactivité et à leur flexibilité. C'est ainsi que des partenariats ont été noués pour mutualiser les efforts, profiter des réseaux de distribution et des expériences clients et répondre, de ce fait, aux besoins d'une population confinée, qui a dû, du jour au lendemain, changer son mode de consommation et opter pour le e-commerce.

Quels enseignements peut-on tirer de cette pandémie ?

Le premier enseignement à tirer de cette situation est qu'il faut, dorénavant, instituer des cellules dans les entreprises qui seront chargées de la veille, de l'accompagnement et de la mise en œuvre des processus de gestion de crises. L'objectif étant d'être en mesure d'anticiper ce type de situation et de pouvoir y répondre rapidement par des actions pertinentes. Le second point est relatif à la nécessité de digitaliser tous les processus logistiques afin de répondre aux exigences du marché. En effet, les entreprises ont compris que la vitesse de digitalisation de leurs structures et de leurs systèmes d'information était le gage de leur survie. Il est donc nécessaire de développer des interfaces clients, d'investir dans des solutions informatiques et dans du matériel de pointe et, enfin, de définir de nouvelles procédures novatrices qui prennent en considération les nouveaux impératifs sanitaires, notamment le télétravail, ainsi que les process relatifs à la distanciation et aux gestes barrières auxquels il faut faire adhérer l'ensemble des collaborateurs et partenaires. A ce titre, je tiens à souligner que le secteur de la logistique est probablement l'un des secteurs qui a maintenu son activité malgré l'état d'urgence sanitaire et le confinement, et cela



Il est clair que les moments de crise dévoilent les faiblesses. Les enseignements tirés de la pandémie de la Covid-19 vont certainement nous pousser à revoir nos démarches et nos agissements pour renforcer le secteur et le rendre plus résilient.

revient principalement à son positionnement en tant que maillon nodal des autres secteurs. En effet, pendant la crise, il était nécessaire de maintenir l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires, ainsi que l'acheminement des médicaments aux régions. Enfin, les entreprises ont pris conscience de l'importance d'opérer avec des partenaires organisés et structurés, capables de répondre à la demande avec toute la transparence nécessaire.

Selon vous, faut-il une refonte des politiques publiques en faveur du transport et de la logistique ?

Il est clair que les moments de crise dévoilent les faiblesses. Les enseignements tirés de la pandémie de la Covid-19 vont certainement nous pousser à revoir nos démarches et nos agissements pour renforcer le secteur et le rendre plus résilient. J'estime qu'il faudra, tout d'abord, accélérer l'élaboration et la signature du contrat programme du secteur du transport, ce qui permettra de remettre à niveau le secteur et de développer les compétences et le savoir-faire des personnes, de maintenir la

prime à la casse afin d'encourager les entreprises à travailler dans le respect des engagements liés au développement durable, de revoir la stratégie logistique afin qu'elle réponde aux impératifs actuels et de revoir la fiscalité des entreprises de transport de sorte à ce qu'elle soit un facteur de progrès et d'éradication de l'informel. La crise a permis de voir aussi que combattre l'informel est devenu une priorité qu'il faudra accélérer, notamment en instaurant un cadre légal pour restructurer les entreprises du secteur.

Au tout début de la crise, vous avez procédé en partenariat avec l'OMCL et la Fédération du transport et de la logistique de la CGEM à l'établissement d'un questionnaire pour appréhender les effets de la Covid-19 sur le secteur. Quelles sont les principales conclusions de cette démarche et que suggèrent les opérateurs dans ce sens ?

En effet, nous avons lancé, avec l'Observatoire marocain de la compétitivité logistique et la Fédération du transport affiliée à la CGEM, la première vague du baromètre portant sur les effets de la pandémie sur le secteur de la logistique au Maroc, dont les principales conclusions dégagent une baisse d'activité chez 93% des répondants au 1er semestre 2020 par rapport au 1er semestre 2019. Cette baisse d'activité s'est reflétée sur le chiffre d'affaires des entreprises du transport et de la logistique qui a enregistré une baisse de 22% par rapport au 1er semestre 2019, et sur les emplois qui ont été réduits de 4% pour la même période. Aussi, plus de la moitié des entreprises sondées appréhendent la relance du secteur face au manque de visibilité par rapport à l'éradication de la maladie et à la reprise d'une pleine activité.

Quelles sont les autres actions engagées par votre commission pour accompagner les opérateurs pour la relance post-Covid ?

En tant que partenaires de l'AMDLP pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale de la compétitivité logistique, nous avons incité tous nos membres à adhérer au programme d'appui et d'accompagnement de l'activité logistique au sein des entreprises: PME-Logis, qui englobe différents projets visant à répondre aux problématiques liées à la formation, au développement du système d'information... Aussi, nous avons formulé des propositions fiscales visant à réduire l'informel, à travers notamment l'instauration d'une TVA sur le gasoil professionnel et la réduction des coûts de l'autoroute qui plombent les résultats de nos entreprises.



NOUS SOMMES
1 MILLION
D'UTILISATEURS.



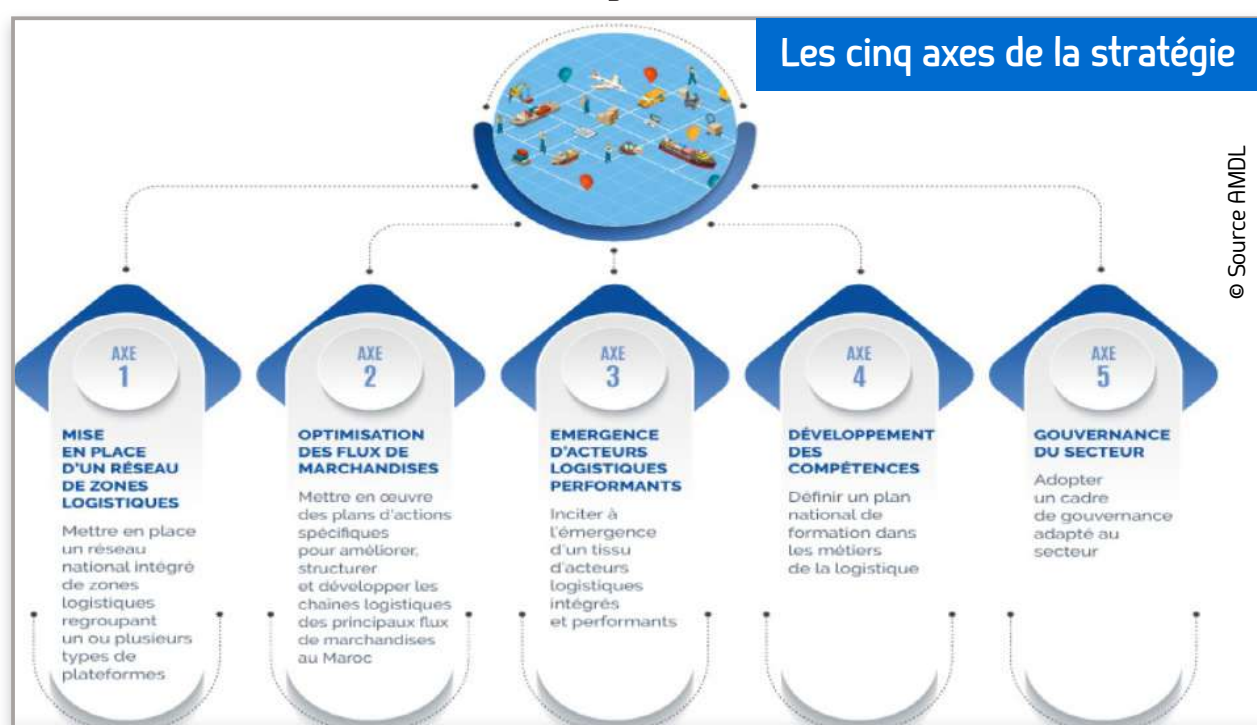
الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc

MERCI DE VOTRE CONFIANCE

Elle a réussi à créer une émulation positive

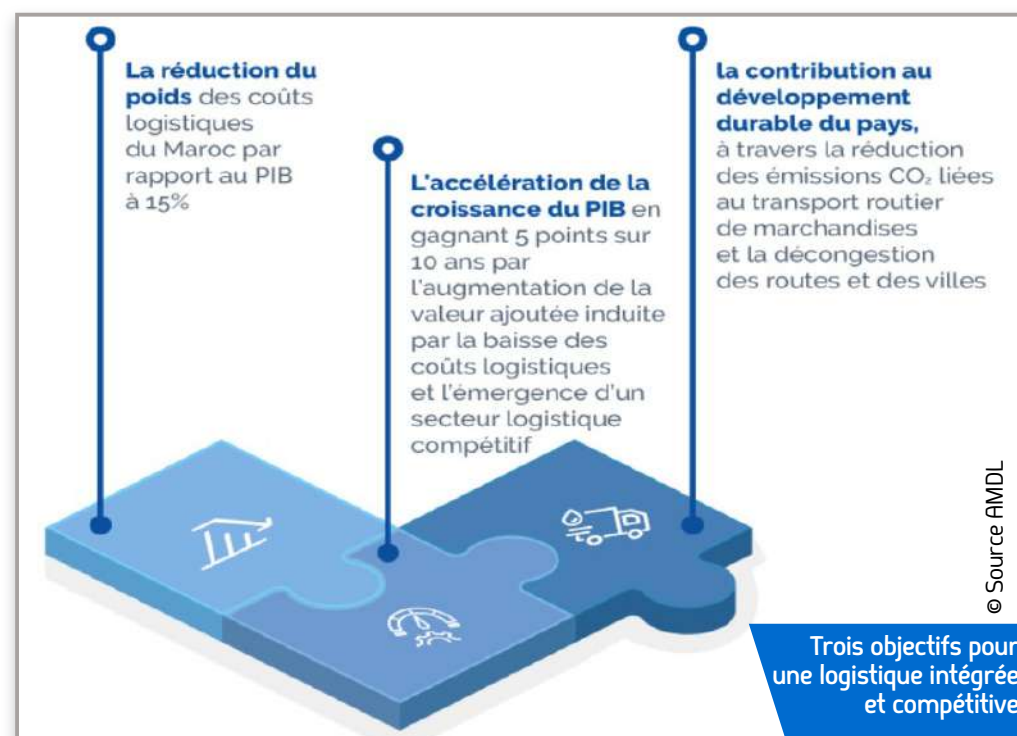
Stratégie logistique : Un levier de transformation et de compétitivité

La performance de la logistique marocaine est mesurée à l'échelle internationale. Le Maroc enregistre de bons scores à ce niveau l'érigeant parmi les leaders de ce domaine. Si l'on se réfère à l'Agility Emerging Markets Logistics Index 2020, le Maroc arrive en tête en Afrique et 18ème dans le monde. Ce positionnement consacre les efforts consentis dans le secteur depuis plus d'une décennie. Toute une vision est dédiée à la logistique. La stratégie nationale intégrée pour le développement de la compétitivité logistique vise à l'horizon 2030 à réduire les coûts logistiques, accélérer la croissance du PIB et contribuer au développement durable du pays. Les projets identifiés dans ce cadre s'articulent autour de cinq axes principaux. Il s'agit de doter le pays d'infrastructures logistiques performantes. Il est décidé dans ce sens de développer sur le territoire national des zones logistiques qui répondent aux meilleurs standards internationaux. Le deuxième axe défini porte sur l'accélération de la modernisation du secteur. Il est ainsi question de mettre en place des plans d'actions sectoriels visant l'optimisation des flux logistiques. La stratégie a également pour pilier l'émergence d'acteurs intégrés et performants ainsi que la mise en place d'un plan national de développement des compétences dans le secteur. La feuille de route établie à l'horizon 2030 prône en outre le renforcement de la gouvernance et la régulation du secteur en créant des organes dédiés. Parmi les chantiers qui ont été jusque-



là déployés, on cite la mise en place de l'Agence marocaine de développement de la logistique (AMDL) et l'Observatoire marocain de la compétitivité logistique (OMCL). En parallèle, plusieurs zones logistiques ont été développées à l'échelle nationale. Il a également été procédé à l'initiation d'une panoplie de démarches visant l'identification d'assiettes foncières qui accueilleraient les projets de zones logistiques dans les régions. De même, des schémas logistiques régionaux ont été établis en concertation avec les acteurs territoriaux.

Selon les chiffres avancés par la tutelle, plus de 1.582 hectares ont été affectés dans les documents de l'urbanisme aux zones logistiques. Aussi, plus de 130 hectares de surfaces ont été aménagés pour accueillir des zones logistiques. De cette superficie, 105 hectares ont été effectivement valorisés. En termes de performance, il a été procédé à la mise en œuvre d'un programme de mise à niveau de la fonction de la logistique au sein de la PME pour la période 2017-2021. Baptisé «PME-Logis», ce dispositif décline une gamme de produits axée sur l'assistance technique et financière, la formation, la digitalisation. La finalité étant de renforcer la compétitivité et les compétences logistiques au niveau national. Une centaine d'entreprises a bénéficié à ce jour de l'assistance, notamment en ce qui concerne le diagnostic de la «supply chain», les certifications, l'externalisation logistique ainsi que le développement de systèmes d'information logistiques et la formation. La stratégie a également favorisé l'accès d'opérateurs internationaux au Maroc. La feuille de route a en outre créé une émulation positive des acteurs nationaux. Les chaînes logistiques sont devenues de plus en plus intégrées comprenant à la fois le transport de marchandises, l'entreposage et les opérations import/export. Par ailleurs, le secteur s'est doté d'un plan national de formation à l'horizon 2024 promouvant ainsi une ingénierie de formations et ressources humaines hautement qualifiées.





NOUS AVONS SURMONTÉ TOUTES SORTES DE TEMPÊTES.

Nos clients ont besoin d'un partenaire solide sur lequel compter. Depuis nos débuts dans le transport de marchandises en 1970, nous avons constamment évolué pour devenir un leader mondial dans le transport par conteneurs. Aujourd'hui, nos 70,000 employés s'engagent à trouver les meilleures solutions de transport porte-à-porte pour nos clients. Notre force vient de notre réseau. Nous relierions individus et continents, à travers le monde.

Pour plus d'informations, veuillez contacter votre agence MSC:
+ 212 522 29 55 12 ou **MAR-info@msc.com**

msc.com



Plusieurs plateformes verront le jour d'ici 2022

Zones logistiques : Le chantier s'accélère

Les deux prochaines années connaîtront une accélération du développement des zones logistiques au Maroc. Différents chantiers sont ouverts au niveau des régions. Citons à leur tête la réalisation de la Zone d'Ait Melloul dont les appels d'offres sont actuellement en cours. Elle dotera le Souss-Massa d'une plateforme intégrée qui promouvra la compétitivité logistique de la région et drainera plus de 760 millions de dirhams d'investissements directs. Elle contribuera, en effet, à la massification des flux de marchandises dans ce périmètre et renforcera sa vocation de plateforme d'échange vers le sud du Maroc et les marchés africains. D'une superficie de 45 hectares, la première tranche de cette zone abritera entre autres un parc logistique locatif nouvelle génération, un parc locatif PME/PMI et stockage intermédiaire et une grande parcelle pour des activités logistiques spécifiques.

Cette première tranche devrait créer environ 500 emplois permanents. Lors d'une récente intervention au Parlement, le ministre de tutelle a dévoilé l'agenda des réalisations de zones logistiques à l'horizon 2022. On retient ainsi le 3ème trimestre de l'année 2021 pour la Zone de Rass El Ma à Fès (32 hectares), le premier trimestre 2022 pour la Zone logistique de Tamansourt (73 hectares) et Beni Mellal Khénifra (9 hectares) ainsi que le 2ème trimestre 2022 pour la zone logistique de Ouled Saleh (3 hectares).

Notons que le développement de zones logistiques intégrées est l'un des piliers de



la stratégie nationale de la logistique. L'objectif étant de mettre en place un réseau national intégré de zones logistiques regroupant un ou plusieurs types de plateformes. Ce grand projet vise à réduire le coût logistique, à améliorer la fiabilité des chaînes logistiques et à limiter l'impact des opérations import/export sur l'environnement. Il vient ainsi répondre à une multitude de problématiques, notamment celles liées à l'absence d'une offre d'immobilier logistique adaptée aux besoins des acteurs économiques ainsi que l'implantation anarchique des entrepôts logistiques. Outre l'amélioration de la compétitivité et la productivité des entreprises, ces



nouvelles plateformes tendent à réduire l'externalité des activités logistiques et leur impact sur l'environnement. Ceci passe à travers la réduction des distances parcourues et des émissions des gaz à effet de serre. Le développement des zones logistiques contribuerait également à l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs et garantirait par ailleurs la transparence sur les prix et ce à travers la mise en place d'une marketplace et éventuellement la réduction des intermédiations. Ces projets contribuent également à la réduction des nuisances causées par le trafic des poids lourds dans les centres-villes et à la revalorisation du foncier libéré, notamment à travers la délocalisation des zones de stockage urbaines vers les zones logistiques. Telle qu'elle est pensée dans le cadre de la stratégie nationale, la zone logistique s'érige comme un centre de valeur ajoutée à proximité des opérateurs économiques et consommateurs. Elle permet en effet la canalisation et la concentration des flux nécessaires au développement d'une offre de services compétitive et à forte valeur ajoutée.

Notons que la stratégie dédiée au secteur de la logistique a identifié le besoin de développer un réseau national intégré de zones logistiques à travers un schéma national. D'ici 2030, une superficie globale de 3.300 hectares, répartie sur les 12 régions du Maroc, sera couverte de zones logistique. Une orientation qui nécessite en parallèle une connectivité adaptée en termes d'infrastructures logistiques aussi bien sur le plan routier, ferroviaire qu'aérien et maritime.

Le développement des zones logistiques contribuerait également à l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs et garantirait par ailleurs la transparence sur les prix et ce à travers la mise en place d'une marketplace et éventuellement la réduction des intermédiations.

Quelques exemples de zones logistiques actives

Depuis le lancement de la stratégie, le Maroc compte un bon nombre de grandes zones logistiques actives. Citons en premier celle de Zenata au niveau de la région Casablanca-Settat. Opérationnelle depuis mars 2011, la zone logistique de Zenata s'étend sur une superficie de 323 hectares dont 28 hectares détenus par la Société nationale des transports et de la logistique (SNTL). L'Agence nationale des ports dispose de 200 hectares en cette zone contre 95 hectares pour l'Office national des chemins de fer (ONCF). Pas loin de Zenata, on retrouve la Zone logistique MITA d'une superficie totale de 32 hectares. Sa première tranche comprend un port sec d'une superficie de 8 hectares géré par l'ONCF. Sur la cartographie des zones actives, on note également la zone logistique de MedHub lancée en novembre 2008. D'une superficie de 200 hectares, cette zone est dédiée aux activités logistiques à valeur ajoutée de groupage, de distribution et d'approvisionnement à l'échelle des flux internationaux. Il s'agit également d'un point de stockage pour une distribution vers d'autres zones franches au Maroc ainsi que la mise à la consommation sur le territoire assujéti. A ces plateformes s'ajoute également Tétouan Shore qui a été créée en 2012. Ce parc est une composante de la grande plateforme industrielle Tanger Med. Il consiste en l'aménagement et le déploiement progressif de plusieurs zones d'activités dans la région du détroit. Cette plateforme est dédiée aux métiers de l'outsourcing de services. Elle s'étend sur une superficie de 6 hectares et offre plus de 22.000 mètres carrés couverts de bureaux et de services.

Elle contribue à hauteur de 15% aux recettes fiscales

Transport routier : Une branche sinistrée



Si l'activité logistique a résisté à la crise sanitaire, celle du transport a encaissé un coup dur en cette période. Les premiers mois de la pandémie ont été très mal vécus par les transporteurs. Les restrictions de déplacement et la fermeture des frontières terrestres durant le confinement ont gelé la dynamique du secteur poussant la moitié des entreprises à s'arrêter de façon provisoire ou définitive. Une situation inédite qui est venue aggraver davantage les maux de cette branche économique. L'impact de la crise est différencié et ce en fonction de la typologie du transport. Contribuant à hauteur de 15% aux recettes fiscales, le transport routier a été davantage fragilisé durant cette conjoncture. Ce sous-secteur est majoritairement constitué de petites entreprises dont une grande partie opérant dans l'informel. S'agissant du transport de marchandise, le choc a été brutal du fait de la baisse de la demande suite aux perturbations qu'a connues la chaîne d'approvisionnement.

Le transport de personnes a continué à opérer à des cadences différentes même durant le confinement. Toutefois, la fermeture des frontières terrestres a fait plonger les opérateurs du transport international dans l'incertitude. Leurs activités ayant été à l'arrêt depuis le déclenchement de la crise, ces entités souffrent de grandes difficultés mettant en péril les investissements engagés dans ce sens.

Rappelons que le secteur du transport dans toutes ses composantes constitue le 9ème contributeur au PIB. Il a généré en 2019 une valeur ajoutée de l'ordre de 47,8 milliards de dirhams, soit 4,7% de la valeur ajoutée totale.

La relance vue par les professionnels

La crise a dévoilé plusieurs failles du secteur. Citons à cet égard le manque de coordination entre les différents intervenants du transport, l'absence de complémentarité entre les modes de gestion de la crise et la prolifération de l'informel. Des contraintes qui peuvent être transformées en opportunités. Sur les différents panels où ils sont intervenus, les professionnels du secteur ont plaidé pour une relance intégrée et participative. La résilience du secteur passe par la multimodalité, l'accélération de la digitalisation et la mise à niveau de l'arsenal juridique pour plus de souplesse dans l'exploitation des moyens de transport. Des mesures d'ordre administratif et réglementaire sont également de mise. Citons à cet effet la création d'un observatoire national du transport routier, l'élaboration d'un programme de mise à niveau des infrastructures de transports collectifs de personnes, l'accélération de la signature des accords bilatéraux et l'échange d'informations entre les administrations ainsi que la limitation de l'âge

d'importation des véhicules d'occasion. Par ailleurs, les professionnels revendiquent la révision de la fiscalité du secteur et la création d'un fonds spécial pour la réforme du transport routier et de la logistique.

La crise a dévoilé plusieurs failles du secteur. Citons à cet égard le manque de coordination entre les différents intervenants du transport, l'absence de complémentarité entre les modes de gestion de la crise et la prolifération de l'informel.

Des contrats programmes dans le pipe

La tutelle se penche actuellement sur la finalisation de deux contrats programmes relatifs respectivement au transport de marchandises et celui des personnes. Ces dispositifs visent une mise à niveau du secteur en le dotant d'une réglementation qui tient en compte les évolutions conjoncturelles. L'engagement étant de mettre en cohérence les différentes politiques du gouvernement vis-à-vis du secteur. Outre le volet fiscalité, les contrats programmes consacreront l'orientation de la «professionnalisation du secteur» en encourageant ainsi l'intégration de l'informel dans le circuit formel. Les contrats programmes traiteront également de la mise à niveau de compétences et de savoir-faire, notamment au niveau managérial. Les contrats programmes visent en outre, la mise en place d'un nouveau système de gouvernance à travers un Conseil national de transport. Un organe où tous les professionnels partageront leurs visions respectives pour réorienter le secteur.

Acteur de référence dans le paysage maritime

Tanger Med, un engagement indéfectible pour contrer la crise sanitaire

Première plateforme marocaine pour les flux d'import-export, le port Tanger Med a fait preuve de résilience en ce contexte de crise sanitaire. L'ensemble des services déployés au niveau de cette grande infrastructure portuaire du Maroc sont restés opérationnels aussi bien pour la capitainerie et le pilotage que pour le remorquage ou le lamanage assurant ainsi les escales maritimes dans les meilleures conditions. Face à cette conjoncture inédite, l'Autorité portuaire a mis en place tout un plan de riposte visant à maintenir l'activité dans le respect des consignes en vigueur. Ainsi, les activités portuaires se sont poursuivies de manière normale, notamment le trafic de conteneurs en import-export et en transbordement, les flux de camions du trafic international routier (TIR) en import-export et le trafic du vrac liquide et solide. La communauté portuaire est, à cet effet, restée mobilisée pour traiter les flux d'import-export pour les besoins du Royaume. Retour sur les principales actions engagées.

Un arsenal de mesures de prévention mis en place

Tanger Med a bâti son dispositif anti-crise autour de la sécurité. Plusieurs mesures de prévention ont été engagées dans ce sens visant ainsi à protéger la santé des usagers et d'assurer la continuité des chaînes d'approvisionnement nationales et mondiales. Citons à cet effet la mise en place d'un plan de continuité de l'activité du port 24h/24 et 7j/7. «Le port Tanger Med s'est doté de tous les moyens humains et matériels et a mis en place toutes les mesures spécifiques pour assurer les meilleures conditions sanitaires à ses usagers. C'est dans ce contexte que des opérations de désinfection de l'ensemble des installations sont opérées en continu par des équipes hautement qualifiées, encadrées par le Service de contrôle sanitaire aux frontières», apprend-on de l'autorité portuaire. Et de préciser que «tous les accès au port sont dotés de caméras thermiques et de thermomètres infra-rouges de contrôle de la température corporelle des usagers. De même, un traçage du sol dans les différents points de rassemblement a été réalisé pour faire respecter les règles de distanciation». Il est à noter qu'en plus des mesures sanitaires édictées par les



pouvoirs publics et de l'affichage de sensibilisation pour encourager ses usagers à adopter les gestes barrières, le port Tanger Med a procédé à l'installation, dans tous les espaces accueillant le public, des distributeurs de gels hydroalcooliques et des liquides désinfectants sans oublier la distribution des équipements de protection individuels pour l'ensemble des employés et fonctionnaires des différentes administrations.

Le portuaire et la logistique en marche



Les activités d'import-export sont opérationnelles à la fois pour les conteneurs en provenance et à destination des différentes régions du monde et pour les camions TIR principalement de et vers l'Europe, assurant ainsi la continuité des chaînes d'approvisionnement, et notamment dans les secteurs agroalimentaires, l'industrie et le textile. «L'infrastructure logistique offerte au port permet de traiter une grande capacité de camions TIR et de conteneurs à l'import comme à l'export avec une célérité des temps de transit. La connectivité maritime courte distante pour les camions TIR, pouvant relier le port Tanger Med aux ports d'Algésiras, Barcelone, et Gênes constitue un atout privilégié pour les échanges commerciaux entre le Maroc et l'Union européenne», souligne l'autorité portuaire. Et de préciser que «plus

de 180 ports et 70 pays sont desservis sur une base hebdomadaire pour le trafic conteneurs, en import-export et en transbordement vers l'Asie, l'Amérique et l'Afrique». La zone logistique adossée au port Tanger Med poursuit, ainsi, son activité pour le maintien de la chaîne logistique d'approvisionnement national et international en produits alimentaires, textile, de sport, et de pièces automobiles ainsi que pour faire le sourcing des sites d'assemblages automobiles basés à la fois au Maroc et en Europe. Les exportations de véhicules neufs se poursuivent, également, du port à travers le terminal à véhicules dédié, en provenance des usines de Renault Melloussa et de PSA Kénitra. Les trafics d'hydrocarbures se poursuivent, aussi, notamment à l'import et le soutage des navires transitant par le détroit de Gibraltar. Il en est de même pour le trafic qui se maintient pour assurer l'approvisionnement des réseaux de distribution du marché national, notamment en fuel et en gasoil. Le trafic vrac solide se maintient, pour sa part, à travers l'importation des bobines de tôles pour les besoins des constructeurs Renault et PSA, de céréales pour les besoins de la région du Nord ainsi que l'exportation de plusieurs produits, notamment les pales d'éoliennes fabriquées dans l'usine Siemens Gamesa. Rappelons qu'en 2019, le port Tanger Med a traité une valeur globale de 328 milliards DH de marchandises. Plateforme privilégiée pour les exportations marocaines, Tanger Med a traité 144 milliards DH de produits à l'export en 2019, soit plus de 50% de l'ensemble des exportations marocaines.

La collaboration internationale renforcée

La collaboration internationale a joué un important rôle dans le maintien de l'activité au niveau du port Tanger Med, à l'instar de la collaboration scellée entre les autorités portuaires de Tanger Med et la baie d'Algésiras. Un partenariat ayant permis une continuité des opérations import/export à travers le détroit. A cet égard, les liaisons maritimes entre les deux ports et les rotations quotidiennes de navires sont assurées normalement, particulièrement le TIR pour les échanges commerciaux, à l'import comme à l'export, entre le Maroc et l'Union européenne. Des échanges qui incluent, entre autres, les flux agro-industriels, agroalimentaires, produits sanitaires et pharmaceutiques permettant ainsi le maintien des chaînes d'approvisionnement respectives.

A cet effet, les deux autorités portuaires établissent des échanges réguliers d'informations et de bonnes pratiques et organisent des visioconférences pour garantir la fluidité et la continuité des opérations. Aussi, les deux autorités portuaires poursuivent les échanges et le travail conjoint pour la mise en œuvre du dispositif de facilitation des flux du commerce à travers le détroit, notamment l'échange de données digitalisé sur la traçabilité des marchandises et des camions tout au long des différents points de contrôle d'accès dans les deux zones portuaires. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre de l'accord de



collaboration avancée mis en place en février 2019. Le port Tanger Med a également renforcé sa coopération internationale en se joignant à l'initiative du port de Singapour regroupant les plus grands ports au monde. Tanger Med co-signe avec les grands hubs portuaires

internationaux, tels que Shanghai, Rotterdam, Anvers, Long Beach et Busan, un engagement pour garantir la continuité des chaînes logistiques mondiales. Cette initiative ouvre des perspectives prometteuses pour une collaboration étroite et continue entre les hubs portuaires majeurs au service des chaînes logistiques internationales. Les signataires qui se sont réunis par visioconférence ont échangé sur les organisations mises en place et les plans de continuité déployés pour faire face au contexte actuel afin de garantir un approvisionnement constant des chaînes logistiques mondiales.

De même, le Port Tanger Med a effectué, en octobre dernier, un rapprochement avec le port de Hambourg. Un partenariat axé sur la digitalisation, la gestion du trafic, la cybersécurité portuaire, l'échange de données informatiques et l'innovation. Les deux parties ont signé une lettre d'intention pour former un partenariat entre les deux entités. A travers cet accord, les deux autorités portuaires visent conjointement à travailler sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques dans plusieurs domaines, notamment l'efficacité des opérations portuaires et maritimes, la numérisation et le système communautaire portuaire, la gestion du trafic, la cybersécurité portuaire, l'échange de données informatiques et l'innovation, indique un communiqué conjoint des deux ports.

Le digital au cœur du process



Le renforcement de la digitalisation est placé au cœur des priorités de Tanger Med. L'Autorité portuaire est pleinement engagée dans un processus continu afin d'améliorer son offre de services dans le secteur de la logistique portuaire et de l'industrie, et de créer des liens entre le port et les zones d'activités. L'objectif étant d'assurer une meilleure efficacité et gestion des activités et d'améliorer en continu les services rendus aux clients. «Les développements réalisés ont pour objectif la facilitation des procédures de traitement des marchandises, la réduction des délais de traitement des escales, la fluidité et la sécurité des marchandises», apprend-on de Tanger Med. Notons que ces services digitaux, disponibles dans le Port Community System de Tanger Med incluent, entre autres, la dématérialisation de la gestion des escales maritimes, le transit portuaire des unités de fret et la facturation à distance de ce service, l'accès en ligne des factures et le paiement multicanal, la traçabilité en continu des unités de fret, la déclaration sommaire d'entrée des marchandises dans l'Union européenne (ENS) ainsi que la génération du code MRN (Movement Reference Number) et la dématérialisation du bon à délivrer.

Le classement international amélioré

Tanger Med ne cesse d'améliorer ses classements à l'international. Le dernier en date celui du «Lloyd's List» et «Container Management» où Tanger Med a enregistré une progression importante. Le port se positionne actuellement à la 35ème place après avoir occupé la 46ème une année auparavant. Ce classement concerne les 120 premiers ports au monde sur 500 ports ayant une activité conteneur. Tanger Med devient ainsi le 1er port de transbordement de conteneurs en Méditerranée, et confirme son leadership pour la 3ème année consécutive comme premier port à conteneurs en Afrique. Sur le volet industriel, le FDI Intelligence du Financial Times a publié en octobre dernier le classement des zones économiques les plus attractives au monde pour l'année 2020 «FDI's Global Free Zone of the Year». Tanger Med Zones est, ainsi, consacrée 2ème zone économique mondiale après «Dubai Multi Commodities Center» aux Emirats Arabes Unis, alors qu'elle était classée 5ème en 2019. La 3ème place de ce classement mondial revient à «Katowice Special Economic Zone» en Pologne et la 4ème place à «Waigaoqiao Free Trade Zone» en Chine. Tanger Med Zones est ainsi la seule zone africaine à occuper une place aussi élevée dans ce classement mondial. Un positionnement qui témoigne de la montée en puissance du réseau



des zones d'activités développées par Tanger Med. Rappelons que Tanger Med Zones est développée sur une superficie de 2.000 hectares et comprend 6 zones d'activités orientées autour des métiers de l'automobile, de l'aéronautique, de la logistique, du textile et du commerce. La zone compte plus de 1.000 entreprises représentant un volume d'affaires annuel à l'export de 85 milliards de dirhams en 2019 et génère à ce jour près de 80.000 emplois. Cette plateforme de compétitivité régionale, adossée au 1er complexe portuaire en Afrique et en Méditerranée, dispose d'atouts importants et garantit une proposition de valeur en phase avec les attentes des acteurs mondiaux.

Inscrivant son action dans une approche proactive

PortNet joue la carte de l'anticipation

Depuis sa création, le Guichet unique national des procédures de commerce extérieur PortNet a axé son business model autour de la confiance collective. Chose ayant permis de marquer une rupture avec les modèles de gestion traditionnels et de promouvoir des initiatives innovantes en vue d'accélérer l'intelligence communautaire. Ceci a contribué au renforcement de la capacité d'anticipation et de prévision à la fois des opérateurs et des administrations quant au flux import-export, notamment en cette période de crise. «Aux premières prémices de la crise sanitaire, PortNet a adopté une démarche proactive et anticipée dans le cadre de son plan de continuité d'activité mis en oeuvre, testé et maintenu régulièrement en condition opérationnelle dans une logique d'amélioration continue pour prendre en considération les nouvelles données, risques et menaces qui planent sur ses activités», explique dans ce sens Jalal Benhayoun, directeur général de PortNet. En effet, l'anticipation a été le maître mot de l'intervention de PortNet tout au long de cette période. Un large éventail d'actions a été engagé et ce en alignement avec les recommandations des autorités.

Le plan de riposte

PortNet a procédé, dès début mars, à sensibiliser sa communauté à travers une campagne lancée en ligne et sur les points de contact physiques. L'opérateur a démarré depuis le 16 mars 2020, conformément à son plan de continuité d'activité, les mesures nécessaires à la préservation de la santé de ses collaborateurs, clients et partenaires ainsi qu'au maintien et au renforcement des niveaux et de la qualité des services offerts. «Ceci a été rendu possible grâce à l'existence des prérequis techniques et organisationnels matures et adéquats», précise dans ce sens M. Benhayoun. PortNet dispose d'une infrastructure technologique résiliente ayant favorisé la collaboration à



distance et le télétravail. Parmi les facteurs ayant contribué à cette résilience, on cite la disponibilité d'une entreprise nativement «remorte work ready» de par son mode d'organisation et la mise en place d'un plan de continuité d'activité mature prenant en considération tout le parcours client et l'interdépendance forte avec les systèmes d'information de la communauté. Le parcours client est en effet digitalisé de bout en bout (inscription, abonnement, gestion des opérations, paiement électronique multicanal, processus unifié d'enregistrement, plateforme de support client, bureau d'ordre digital et des cycles de formations basés sur des outils collaboratifs et des contenus adaptés). Il est également à rappeler que PortNet a mis en oeuvre un dispositif continu et dynamique dédié à la période de crise aussi bien en termes de communication qu'en termes de formation et de sensibilisation des clients et partenaires de PortNet. Il a également été procédé à l'élaboration de plusieurs capsules

«Aux premières prémices de la crise sanitaire, PortNet a adopté une démarche proactive et anticipée dans le cadre de son plan de continuité d'activité mis en oeuvre, testé et maintenu régulièrement en condition opérationnelle dans une logique d'amélioration continue pour prendre en considération les nouvelles données, risques et menaces qui planent sur ses activités».

vidéo pour sensibiliser l'ensemble de l'écosystème et accompagner les usagers dans l'appropriation et la maîtrise de l'ensemble des services offerts, en mode digital, via le Guichet unique. Le renforcement du centre de relation client figure également parmi les actions entreprises au même titre que l'extension des horaires de travail garantissant ainsi une meilleure proximité avec les clients et les partenaires.

De nouveaux services lancés durant le confinement

Durant le confinement, la communauté a accentué le rythme de dématérialisation et développement de nouveaux produits et services. Ceci s'illustre par le raccordement de 6 nouvelles administrations publiques à PortNet. En parallèle, plusieurs chantiers de digitalisation ont été accélérés et de nouveaux services ont vu le jour. Citons à cet effet la demande de franchise douanière, la déclaration sommaire de dépotage, le bon à délivrer maritime, le routier et les magasins et aires de dédouanement (MEAD), le paiement électronique des organismes de contrôle des produits industriels, Manifeste aérien et autres. Rappelons que PortNet a participé à l'élan de solidarité nationale pour faire face à la Covid-19. Le Guichet Unique a décidé d'apporter sa contribution au Fonds de gestion de la pandémie du coronavirus créé sur Hautes instructions royales via un don de 10 millions de dirhams. Les cadres dirigeants de PortNet ont adhéré, pour leur part, à cette initiative de solidarité en versant chacun un mois de salaire audit Fonds.



Entretien avec Jalal Benhayoun, directeur général de PortNet

Covid-19, une grande campagne de changement en faveur du numérique

ALM : Entre procédures, passages en douane, transit et gestion des flux, quel état des lieux dressez-vous du secteur de la logistique ?

Jalal Benhayoun : A l'image de tous les autres secteurs et industries, le secteur de la logistique, à l'échelle mondiale, a connu ces dernières années et surtout ces derniers mois de fortes mutations catalysées par l'accélération du développement technologique, de l'innovation et du commerce électronique. Par ailleurs, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a accéléré ces mutations déjà enclenchées et a permis, en un temps très court, le changement d'une multitude de paradigmes. Elle a permis de démontrer encore une fois que le digital constitue un réel vecteur de solidarité, d'efficacité et de flexibilité en période d'instabilité.

Au Maroc et plus particulièrement dans les secteurs portuaire, logistique et du commerce transfrontalier, nous avons heureusement pris conscience de manière anticipée et proactive de l'importance de ce levier à travers la mise en place d'une plateforme électronique nationale de guichet unique permettant une collaboration communautaire digitale et un échange fluide de données et de documents entre les différents acteurs publics et privés intervenant dans la chaîne logistique d'import et d'export.

En tant qu'opérateur, comment avez-vous vécu cette situation inédite ?

La pandémie de Covid-19 est unique à bien des égards, mais il n'en reste pas moins que celle-ci est pour nous une opportunité pour tirer les bonnes leçons, notamment en ce qui concerne le rôle central d'activités économiques tels la logistique, la distribution et le commerce extérieur dont la résilience et l'agilité sont passées sous silence. Je pense qu'il est essentiel de rendre hommage à tous les acteurs de ces secteurs et aux autorités concernées pour le travail collectif coordonné accompli pendant la crise et avant la crise. En effet, la mise en œuvre de la politique des grands chantiers et le déploiement volontariste des réformes structurantes et des stratégies nationales et sectorielles durant toutes ces 20 dernières années ont permis de renforcer progressivement la résilience, notamment des secteurs.

La confluence de ces différents réformes, stratégies et chantiers a donné lieu en 2011 à la naissance du Guichet unique national du commerce extérieur PortNet, une plateforme digitale fruit d'une innovation col-



laborative impulsée par l'Agence nationale des ports grâce au nouveau paradigme du partenariat public-privé entre les parties prenantes aux processus du commerce extérieur et de la logistique d'import-export. Graduellement la communauté autour de PortNet a simplifié, harmonisé et dématérialisé toutes les démarches administratives et non administratives requises pour l'import et l'export et a généralisé à ce jour plus de 120 services digitaux au profit d'une communauté d'opérateurs économiques de plus de 55.000 usagers avec une couverture nationale de tous les points de commerce transfrontaliers maritimes, aériens et terrestres.

Quel rôle a joué la digitalisation dans le renforcement de la résilience du secteur en ce temps de crise ?

Le digital, jusque-là, est resté peu exploité comparé au potentiel qu'il présente pour notre modèle de développement économique et social. La crise que nous vivons est une démonstration grandeur nature de ce que le digital peut fournir à notre économie et à notre société. C'est la plus grande campagne de conduite du changement que nous ayons jamais vue en faveur de l'appropriation du numérique. L'Organisation mondiale du commerce a estimé une baisse moyenne

Graduellement la communauté autour de PortNet a simplifié, harmonisé et dématérialisé toutes les démarches administratives et non administratives requises pour l'import et l'export et a généralisé à ce jour plus de 120 services digitaux au profit d'une communauté d'opérateurs économiques de plus de 55.000 usagers.

allant de 13 à 32% dans le volume du commerce mondial mais cela ne serait pas le cas de tous les pays et de toutes les entreprises. Il est important de noter que la technologie et le digital devraient être considérés comme le cœur de métier de toutes les industries, notamment les secteurs publics, ceux de la logistique, de la banque et du commerce en général. Bien appréhendés, ils peuvent être l'avantage compétitif ultime pour la différenciation et l'excellence surtout en ces temps particuliers.

Le digital couplé aux technologies de rupture telles que les Big Data, IA, Machine Learning... peut être un outil incontournable pour renforcer nos dispositifs proactifs et pour nous permettre de mieux coordonner nos plans de riposte en renforçant nos capacités d'anticipation et d'interprétation des signaux extérieurs même les plus faibles, lesquels peuvent constituer des alertes de menaces et d'opportunités dont les symptômes ou les prémices ne sont pas visibles à l'œil nu. S'il est bien conçu et intégré dans les processus de l'entreprise, le télétravail est un réel atout et peut contribuer à une meilleure performance et agilité. Toutefois, le manager est le maillon faible de ce mode de fonctionnement. Le télétravail ne s'improvise pas. Il doit être pensé lors du design de tous les processus de l'entreprise et de son infrastructure technique et IT.

Digitalisation

La logistique intelligente, une orientation prometteuse pour le secteur



les agents de douane, les institutions financières et le transport intérieur.

Le chantier de la dématérialisation accéléré

De réels changements dans le comportement des opérateurs ont été observés en cette période de crise. Que cela soit au niveau des routes, du ferroviaire ou du maritime, l'ensemble des acteurs ont rapidement adapté leur process à la réalité du terrain. L'engagement étant de fournir aux professionnels et citoyens des services plus efficaces. La première action entreprise est la dématérialisation des documents et des procédures. Les démarches ont été accélérées pour la numérisation des appels d'offres, des bons à délivrer, de la réservation et de la prise de rendez-vous sans oublier la promotion du paiement électronique sans contact.

La performance logistique à améliorer

Se référant au rapport financier accompagnant le projet de loi de Finances pour l'année budgétaire 2021, les efforts de digitalisation, qui ont été dictés par une conjoncture difficile, sont appelés à se poursuivre et se consolider pour remédier aux défaillances structurelles dans le domaine du transport et de la logistique. «Malgré les efforts du Maroc dans le développement de l'infrastructure du transport sur les deux dernières décennies, sa performance logistique reste en deçà de ses ambitions», peut-on relever dans ce sens.

Le Maroc a gagné seulement 7 places dans l'indice de performance logistique sur les dix dernières années. Il est ainsi passé du 94ème rang en 2007 au 87ème rang en 2018. Ce positionnement montre que le Maroc est en retard par rapport à ses principaux partenaires commerciaux. Citons dans ce sens la France (15ème place) et l'Espagne (18ème). Il en est de même pour les concurrents, en l'occurrence la Turquie (37ème) et l'Egypte (60ème). Ce déphasage s'explique par la faiblesse observée en termes d'efficacité des formalités douanières et de la gestion des frontières. Le Maroc occupe dans ce sens la 114ème place dans l'indice de performance logistique en 2018. Le Royaume arrive également 104ème en termes de capacité du suivi et de traçabilité des consignations.

La crise sanitaire a démontré plus que jamais l'importance de l'outil digital pour les économies. L'avenir du secteur logistique passe par la digitalisation. L'accélération de la digitalisation du secteur augmentera la maturité des opérateurs, notamment ceux relevant du secteur de la distribution. Ceci renforcera leur capacité à mieux anticiper les crises à venir. Le développement de la logistique intelligente s'impose aujourd'hui comme une nécessité.

Cette orientation contribuera à améliorer sa performance logistique domestique et internationale. L'ensemble des opérateurs publics soient-ils ou privés sont appelés à s'inscrire incessamment dans cette dynamique. Le concept de la logistique intelligente tend à doter le secteur de plus

d'efficacité et de transparence. Grâce à une interconnexion intelligente, le processus devient plus flexible et sûr. Cette notion s'articule autour de la digitalisation des processus, de l'optimisation des opérations et des ressources, de la dématérialisation des opérations et de la collaboration entre les différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

Notons que le Maroc compte à son actif une expérience réussie en matière de digitalisation de la logistique portuaire. Cette dynamique est appelée à se renforcer pour pouvoir améliorer le suivi et la traçabilité des expéditions, la coordination entre les divers acteurs des ports, notamment les transporteurs, les agents maritimes, les opérateurs de terminaux, les assureurs,

Le concept de la logistique intelligente tend à doter le secteur de plus d'efficacité et de transparence. Grâce à une interconnexion intelligente, le processus devient plus flexible et sûr.

Votre bouteille de gaz livrée en un clic



Livraison
gratuite pour
les nouveaux
clients
du 16 novembre
au 31 décembre

Vérification gratuite
de votre installation de gaz



05 20 10 05 20



AFRIQUIAGAZ
افريقياغاز



Un actif occupé sur 10 (10,2%) exerce un emploi de type occasionnel ou saisonnier. Ce pourcentage est de 13,1% en milieu rural et 8,1% en milieu urbain.

1.482.000 personnes sont au chômage et 15,15 millions en dehors du marché du travail

HCP : 55% des salariés n'ont pas de contrat de travail

— L.Z

Le marché du travail au Maroc reste caractérisé par une faible protection. 55% des salariés ne disposent d'aucun contrat formalisant leur relation avec l'employeur. Selon l'enquête nationale sur l'emploi, au troisième trimestre de 2020, seulement 25,6% disposent d'un contrat à durée indéterminée, 11,8% d'un contrat à durée déterminée et 6,2% d'un contrat verbal. La part des salariés ne disposant d'aucun contrat s'élève à 40,5% parmi les femmes et à 58,4% parmi les hommes. Les jeunes salariés âgés de 15 à 29 ans et les personnes n'ayant aucun diplôme sont de loin les plus touchés par le travail sans contrat avec respectivement 63,4% et 72,8%. Le HCP précise également qu'un actif occupé sur 10 (10,2%) exerce un emploi de type occasionnel ou saisonnier. Ce pourcentage est de 13,1% en milieu rural et 8,1% en milieu urbain. Autre donnée alarmante : seul un quart des actifs occupés (25,6%) bénéficie d'une couverture médicale liée à l'emploi (36,9% dans les villes et 9,5% à la campagne). Il est à

noter que la part des actifs occupés affiliés à un régime de couverture médicale s'améliore avec le niveau de diplôme. Elle passe de 12,1% parmi les personnes n'ayant aucun diplôme à 74,2% parmi les détenteurs d'un diplôme supérieur. Selon les secteurs, les actifs occupés exerçant dans «l'industrie y compris l'artisanat» enregistrent le taux de couverture médicale le plus élevé (44,5%), suivis de ceux relevant du secteur des services (37,1%), du BTP (12,0%) et de l'agriculture, forêt et pêche (5,6%). Il est aussi important de relever que près de la moitié (46,5%) des salariés bénéficient d'une couverture médicale assurée par leurs employeurs (53,5% en milieu urbain et 27,2% en milieu rural) ; 60% parmi les femmes et 43,4% parmi les hommes.

Baisse du taux d'activité et d'emploi

La situation du marché du travail a continué à être marquée par la baisse structurelle des taux d'activité et d'emploi. Selon l'enquête nationale sur l'emploi, au

troisième trimestre de 2020, le taux d'activité a atteint 43,5% (41% en milieu urbain et 48% en milieu rural) ; 69,9% parmi les hommes et 17,8% parmi les femmes. Ce taux passe de 22,3% parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans à 57,3% parmi les 25 à 34 ans. Il est de 59,1% parmi les 35 à 44 ans pour baisser à 40,3% parmi les âgés de 45 ans ou plus. Pour sa part, le taux d'emploi a chuté à 37,9% marquant une baisse de 2,8 points par rapport au même trimestre de 2019. Le taux d'emploi a diminué parmi toutes les catégories, plus particulièrement parmi celles des jeunes et des femmes. Il a baissé de 2,1 points en milieu urbain (de 36,4% à 34,3%) et de 3,7 points en milieu rural (de 48,5 à 44,8%). La baisse du taux d'emploi a été plus accentuée pour les femmes (-3 points) que pour les hommes (-2,6 points). L'écart entre hommes et femmes a atteint 47,2 points, avec des taux d'emploi respectifs de 61,9% et de 14,7% au troisième trimestre 2020. Pour ce qui est du taux d'emploi par âge, il a

diminué de 3 points pour les 15-24 ans (de 18,1% à 15,1%), de 4 points pour les 25-34 ans (de 50,2% à 46,2%) et de 1,8 point pour les 45 ans ou plus (de 40,3% à 38,5%).

Hausse de 33% des chômeurs

Le nombre de chômeurs a augmenté de 368.000 personnes entre le troisième trimestre de l'année 2019 et celui de 2020, passant de 1.114.000 à 1.482.000 chômeurs, ce qui correspond à une augmentation de 33%. Cette hausse étant le résultat d'une augmentation de 276.000 chômeurs en milieu urbain et de 92.000 en milieu rural. Près de 8 chômeurs sur 10 résident en milieu urbain, 71,2% sont de sexe masculin, 71,9% sont âgés de 15 à 34 ans et 31,4% sont détenteurs d'un diplôme supérieur. Au troisième trimestre de l'année 2020, la part des chômeurs ayant déjà exercé un emploi avant de se retrouver en situation de chômage a atteint 60%, en augmentation de 15,3 points par rapport au même trimestre 2019. Parmi les chômeurs ayant déjà tra-

vailé, sept sur dix résident dans le milieu urbain (72,9%) et près de huit sur dix sont des hommes (77,4%). Selon le diplôme, près de six sur dix chômeurs ayant déjà travaillé ont un diplôme (60,3%), 43,5% détiennent un diplôme de niveau moyen et 16,8% de niveau supérieur. Il faut aussi relever que 83,8% de ces chômeurs étaient salariés, 12,5% indépendants. Selon les données du HCP, 53,5% travaillaient dans le secteur des services, 20,7% dans le BTP et 15,7% dans l'industrie y compris l'artisanat et 9,4% dans l'agriculture, sylviculture, pêche.

Par ailleurs les personnes en dehors du marché de travail âgées de 15 ou plus se chiffrent à 15,15 millions. La majorité (54%) sont des femmes au foyer. Les élèves ou étudiants représentent 24%. Les femmes à elles seules représentent 73,8% de cette population. Selon le diplôme, un peu plus de la moitié (53,4%) des personnes en dehors du marché de travail n'ont aucun diplôme, 34,7% ont un diplôme moyen et 11,7% un diplôme supérieur.

Appelée «Visages et Histoires»

La campagne de l'Unicef Maroc pour libérer la voix des enfants vulnérables en pleine Covid

L'impact de la Covid-19 se fait toujours sentir sur l'enfance. Tant que la crise est là, les enfants continuent à souffrir. A cet effet, l'Unicef au Maroc lance, à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, la campagne «Visages et Histoires». Cet événement qui, comme le précise cette organisation, «donne la voix directement aux enfants vulnérables», se déroulera jusqu'au 10 décembre 2020, Journée internationale des droits de l'Homme.

Concrètement, les enfants en situation de vulnérabilité sont, en cette période de crise de Covid-19, plus que jamais exposés à la violation de leurs droits. «Le principe de l'équité qui guide l'action de l'Unicef veut que chaque enfant jouisse des mêmes opportunités pour accéder à tous ses droits», détaille la même source. En détail, la réalité montre qu'en raison de leur vulnérabilité, certains enfants sont plus exposés à la violation de leurs droits. Dans ce sens,



Giovanna Barberis, représentante de l'Unicef Maroc, indique : «La fragilité de ces enfants s'est exaspérée avec la crise Covid-19. Je fais référence ici particulièrement aux enfants en situation de handicap, aux enfants en situation de migration, les enfants dans le milieu rural, les enfants vivant dans les institutions, les enfants privés de cadre

Les enfants en situation de vulnérabilité sont, en cette période de crise de Covid-19, plus que jamais exposés à la violation de leurs droits.

familial et les enfants issus de manière générale de familles pauvres dont la fragilité a été accentuée à cause des effets secondaires et de l'impact socio-économique de cette crise». Elle rappelle également que tout au long de la pandémie, il y a eu un «mythe» persistant selon lequel les enfants sont à peine touchés par la maladie. «Mais ce n'est que

la pointe visible de l'iceberg», enchaîne-t-elle. Comme elle l'explique, les perturbations des principaux services et la montée en flèche des taux de pauvreté constituent la plus grande menace pour les enfants. «Plus la crise persiste, plus son impact sur les services de l'éducation, de la santé, de la nutrition et sur le bien-être des enfants de manière générale et leur exposition à différentes formes de violence est profond. L'avenir de toute une génération est menacé», ajoute-t-elle. Et ce n'est pas tout. Pour plaider publiquement leur cause, l'Unicef Maroc a choisi de donner la parole directement aux enfants pour qu'ils exigent eux-mêmes la protection de leurs droits.

Pour rappel, la campagne «Visages et Histoires» est mise en place en association avec plusieurs partenaires de l'Unicef au Maroc et bénéficie du soutien financier de USAID et de l'Union européenne.

Pharma 5 réussit le renouvellement de l'homologation du Gulf Health Council

Après avoir été le premier laboratoire pharmaceutique marocain à décrocher la prestigieuse homologation Gulf Health Council (GHC) en 2013, Pharma 5 est le premier à obtenir son renouvellement en 2020.

Ce renouvellement est l'aboutissement des travaux d'audit menés, sur place à Casablanca, par une équipe pluridisciplinaire d'inspecteurs représentant les 6 États arabes du Golfe.

Cinq jours durant, ces inspecteurs ont passé en revue l'ensemble du processus qualité des laboratoires Pharma 5 : de l'approvisionnement en matières premières à la distribution des lots de médicaments à l'international, en passant

par le contrôle des matières et des produits, la fabrication et le conditionnement, les validations et les stabilities des produits et les installations techniques pour le traitement d'eau, d'air et des gaz pharmaceutiques. Les ins-

pecteurs du GHC ont également procédé à l'évaluation des compétences de l'ensemble du personnel industriel à travers le contrôle des formations et des habilitations de chacun.

Le renouvellement de cette homologation confirme donc le leadership des laboratoires pharmaceutiques Pharma 5, que ce soit au niveau des installations industrielles, des compétences humaines ou de la maîtrise des processus de fabrication.



Au profit des patients et de l'ensemble des Marocains Pfizer annonce une campagne de sensibilisation au cancer du poumon

Pour marquer le mois de la sensibilisation au cancer du poumon pour le bénéfice des patients et de l'ensemble de la communauté, Pfizer a lancé mercredi sa campagne de sensibilisation d'un mois au Maroc.

Le cancer du poumon est celui qui cause le plus de décès au Maroc. La campagne de Pfizer vise à soutenir les patients en les sensibilisant au diagnostic précoce, aux possibilités de traitement et aux progrès en matière de cancer du poumon non à petites cellules (CPNPC), afin d'améliorer les résultats pour les patients, d'augmenter les tests de bio-

marqueurs et réduire les taux de mortalité élevés. Mohamed Okasha, responsable de l'aire thérapeutique oncologie chez Pfizer Afrique-Moyen-Orient, a commenté : «Une approche centrée sur le patient est au cœur de notre travail. Nous sommes déterminés à rester à l'avant-garde de la lutte contre le

cancer du poumon en forgeant des alliances avec des chercheurs de premier plan, des professionnels de la santé, des institutions gouvernementales et des groupes de patients, afin d'améliorer les résultats pour ces derniers. Bien que le diagnostic précoce soit crucial et améliore les résultats, les tests d'anomalies génétiques jouent aussi depuis

ces dernières années un rôle important dans le contrôle de la maladie, car ils offrent des informations précieuses qui aident dans la prise de décision des traitements».

Pfizer a également réaffirmé son engagement



à sensibiliser le public aux dangers du tabagisme par le biais de campagnes nationales, et à investir dans des cliniques de sevrage tabagique qui aident les patients, car les données montrent que le tabagisme reste la principale cause de cancer du poumon dans la région.



27% des nouvelles affiliations sont issues de la région du Grand Casablanca

Plus de 48.600 nouvelles entreprises ont adhéré à la CNSS en 2019

Le nombre global des entreprises affiliées à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a dépassé les 252.000 en 2019, ce qui représente une augmentation de 6% par rapport à l'année 2018. Le nombre d'affiliés déclarants a affiché une croissance continue depuis 2015, avec un taux de croissance annuelle moyen de 7%, atteignant plus de 252.000 affiliés déclarants en 2019, soit 14.378 de plus qu'en 2018. L'analyse des entreprises affiliées déclarantes montre qu'elles sont majoritairement des petites entreprises. En effet, le portefeuille des entreprises affiliées à la CNSS est constitué à 86% des affiliés déclarant moins de 10 salariés. 62% d'entre elles emploient moins de 3 salariés. Sur les 252.145 affiliés, 62%, soit 156.327, ont déclaré 1 à 3 salariés ; 24%,

soit 61.166, ont déclaré 4 à 10 salariés. A noter que les affiliés déclarant 11 à 20 salariés représentent 6% du total des entreprises affiliées à la CNSS déclarantes en 2019. La région de Casablanca arrive en tête de classement avec 29% des affiliés, suivie de la région de Tensift avec 12% et la région d'Agadir avec 10% de l'ensemble des affiliés. Le secteur du commerce concentre 25% de l'ensemble des affiliés, suivi des secteurs des services avec 17% et celui de la construction avec 16%. Pour les autres secteurs signalons que l'agriculture, sylviculture et pêche concentrent 9% de l'ensemble des affiliés, l'hébergement et la restauration (8%), l'industrie manufacturière (7%) : les transports et entreposage (5%), l'information et communication (2%). Le rythme d'affiliation des entreprises à



Le secteur du commerce concentre 25% de l'ensemble des affiliés, suivi des secteurs des services avec 17% et celui de la construction avec 16%.

la CNSS augmente d'année en année. Elles sont 48.685 entreprises à s'affilier à la CNSS en 2019 contre 35.382 en 2015. En 2019, 46% de ces nouvelles affiliations ont procédé à la déclaration de leurs salariés dont 81% ont déclaré au plus 3 salariés. Depuis 2015, le taux de déclaration des nouveaux affiliés fluctue entre 42 et 48%. La répartition des nouveaux affiliés par région montre

que 27% des nouvelles affiliations sont issues de la région du Grand Casablanca, suivie de la région de Tensift (13%) et de Rabat (12%). Quant à la répartition des nouveaux affiliés 2019 par secteur d'activité, la CNSS précise que 26% des nouveaux affiliés exercent dans le secteur du commerce. Les secteurs des services et de construction se placent en 2ème position avec 19% chacun.

Application MA CNSS : 493.000 assurés l'utilisent régulièrement

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a entrepris d'importants efforts pour satisfaire ses clients. A commencer par l'amélioration des délais de liquidation des prestations. Selon le rapport d'activité du régime général de la CNSS au titre de l'année 2019, le délai de liquidation des pensions se stabilise à 22 jours. En revanche, le délai de remboursement des cotisations salariales (RCS) s'est amélioré de 2 jours par rapport à l'année 2018. Celui-ci est passé de 19 à 17 jours. La CNSS relève une amélioration de 4 jours du délai moyen de liquidation des indemnités journalières entre 2018 et 2019 (14 jours contre 18). Le délai de liquidation des dossiers de l'Indemnité pour perte d'emploi (IPE) a connu une amélioration de 10 jours passant de 47 en 2018 à 37 en 2019. En matière



de digitalisation, la CNSS fait savoir que près de 57.000 assurés utilisent le portail cnss.ma pour consulter leur situation et suivre leurs dossiers.

L'application mobile MA CNSS connaît toujours un véritable succès avec plus de 7 millions de téléchargements. Quelque 493.000 assurés l'utilisent

régulièrement. Pour sa part, le centre d'appels «Allodamane» est une plateforme très prisée par les clients. En moyenne, ce sont 24.873 clients qui utilisent mensuellement ce canal. Les assurés qui n'ont besoin que d'informations sur la situation des déclarations de salaires sont orientés vers un serveur vocal interactif qui est disponible 24h/24 et 7j/7. Ce serveur reçoit environ 68.400 appels en moyenne par mois. La Caisse a aussi mis en place une page Facebook et Twitter. Par ailleurs, le nombre d'affiliés adhérents à Damancom a augmenté de 23% par rapport à 2018, atteignant les 201.036 affiliés télé-déclarants. La masse salariale télé-déclarée représente 98,4% de la masse salariale totale. A noter que 97,2% des salariés sont déclarés via Damancom.

Indécence et vérité



Par Dr Imane Kendili
Psychiatre-addictologue

«Deux ou trois médecins s'exclamaient. Les autres semblaient hésiter. Quant au préfet, il sur-sauta et se retourna machinalement vers la porte, comme pour vérifier qu'elle avait bien empêché cette énormité de se répandre dans les couloirs. Richard déclara qu'à son avis, il ne fallait pas céder à l'affolement : il s'agissait d'une fièvre à complications inguinales, c'était tout ce qu'on pouvait dire, les hypothèses, en science comme dans la vie, étant toujours dangereuses. Le vieux Castel, qui mâchonnait tranquillement sa moustache jaunie, leva des yeux clairs sur Rieux. Puis il tourna un regard bienveillant vers l'assistance et fit remarquer qu'il savait très bien que c'était la peste, mais que, bien entendu, le reconnaître officiellement obligerait à prendre des mesures impitoyables. Il savait que c'était, au fond, ce qui faisait reculer ses confrères et, partant, il voulait bien admettre pour leur tranquillité que ce ne fût pas la peste».

Extrait de La Peste
Albert Camus

Nous sommes en plein dedans. Jusqu'au cou. Une deuxième vague, clairement certains ! C'est d'un drôle à faire sourire nos macchabées qui s'accumulent devant des tableaux statistiques quotidiens. Casablanca étouffe, la respiration est courte, saccadée. Le Maroc est en polypnée mais Casablanca est dyspnéique. Les queues devant les centres de radiologie laminent d'angoisse la population, sans oublier que les scanners coûtent cher messieurs, dames. Les bilans sanguins aussi. Prendre la Covid au détour et gagner du temps coûte beaucoup d'argent. Les PCR sont à 700 dirhams. Les scanners à 1.800. Qui dit mieux ? La Covid a un prix. La vie à tout prix ! Nous ne vivons pas une deuxième vague. Nous vivons une première vague. Le confinement a permis de contenir la propagation de manière avant-gardiste et réussie mais

aujourd'hui nous y sommes. Quelques cas par jour et 1 ou 2 morts ont créé un élan de solidarité communautaire. Une vraie déferlante qui arrive. L'acceptation est pourtant loin d'être au rendez-vous. Le déni est à son apogée et la Covid creuse sa fosse à purin mortelle. Les élucubrations fusent et la population en tumulte continue à s'approvisionner en masques strassés et s'adapte complaisamment non pas aux circonstances dévastatrices de la Covid. Non !! On s'adapte à nos humeurs d'arlequins en tissant une nouvelle toile masquée ou hydro-alcoolisée pour continuer à user l'âme de l'humanité qui agonise.

Quand ce sont de jeunes adultes inconscients ou nos aînés incompréhensifs quant à la situation qui souffrent de déni et de clivage en se perdant dans des comportements infantiles puérils, nous pouvons encore parler de sensibilisation, d'éducation et se montrer cléments.

Le sang des Casablancais et leur chair se putréfient dans l'attente du vaccin salvateur. Heureusement le vaccin arrive.

Casablanca se décompose en lambeaux de chair dans des hôpitaux qui sont fuis pour les cliniques. De grands médecins se battent avec professionnalisme, dévouement et abnégation contre la Covid. Le serment d'Hippocrate est tenu et le conseil de l'ordre régional fait des nuits blanches. Responsable.

Les vrais soldats sont réanimateurs, internistes dignes de ce nom, pneumologues et généralistes ou urgentistes

en corps à corps avec la Covid. Ils ne sont pas sur les plateaux de télévision à se vendre en médecins caméléons mercantiles de toute spécialité et d'aucune. Surfer sur la vague Covid n'est pas l'apanage de tous. Une âme malveillante salit la réputation d'un corps médical qui fait son maximum au public et au privé.

Oui, même au privé. De grands moyens sont déployés et de grands soldats y travaillent avec cœur. Les grands groupes dignes de ce nom et référencés sont bien plus efficaces que beaucoup de référents étrangers. Le Maroc est bon. Son corps médical est bon et réellement dévoué. Nous ne nous abreuvons pas tous de sucre doux des gâteaux, de suc noir de ferritine des Casablancais !

On dit en traduction littérale «qu'un poisson pourri salit toute la pêche». Nous y sommes. Malheureusement, les leaders de la Covid travaillent d'arrache-pied et n'ont pas le temps de communiquer sauf avec les familles et leurs patients qu'ils assistent et accompagnent 24h/24.

C'est vrai que la santé a un coût, comme partout dans le monde. Le Maroc reste un modèle mondial de gestion en termes d'anticipation. Casablanca est dépassée. La question à se poser est pourquoi ? Comment ? Qui ? Je vous rappelle qu'un bilan sanguin complet a un coût de plus de 2.000 dirhams et que s'il est perturbé il faut en faire en série et surveiller pour ne pas crever !

La TDM thoracique salutaire, si elle est

faite et refaite à temps, chiffre aussi ! Les Casablancais veulent garder les leurs !

Heureusement le vaccin arrive ! Heureusement que nous serons sauvés par ce vaccin qui promet une immunité collective ! Mais pas trop vite ! L'immunité collective mettra du temps et prend des mois et pour aider notre campagne nationale avant-gardiste nous devons être disciplinés, nous protéger et respecter les mesures barrières.

Je suis sidérée de voir que les médecins sont des fois si tristement et indignement représentés.

La réalité de terrain est autre. De grands médecins se battent tous les jours contre la Covid, nous avons perdu des icônes qui ont enseigné des générations dans le silence. Les vrais combattants ne sont pas sur les plateaux de télévision. Ce sont nos collègues médecins urgentistes, réanimateurs, pneumologues, internistes dignes de ce nom, etc. car la Covid essouffle.

Sans oublier les vrais soldats au front ! Les infirmiers et infirmières au chevet des malades en contact avec une charge virale montante et dignes dévoués, sans sucre !

Le front ce sont nos élus et nos représentants du conseil de l'ordre droits et présents et vrais qui appellent, soutiennent les médecins et leurs familles car beaucoup de médecins et infirmiers tombent malades.

La peste n'est plus à craindre depuis longtemps mais elle revient réincarnée, la faucheuse à ses côtés. La Covid. C'est l'hypoxie joyeuse.

DES CONTENANCES ET PRODUITS ADAPTÉS AUX PROFESSIONNELS POUR VOUS PROTÉGER

gamme antiseptie par
nectarome



GELS ET SOLUTIONS HYDROALCOOLIQUES
50 ML À 25 L



SAVON ANTIBACTÉRIEN



DÉSINFECTANTS DE SURFACE PROS
ET PRODUIT PÉDILUVE



service-clients@nectarome.com / 05 24 31 00 17

Marquant une progression de 110% par rapport aux objectifs fixés pour l'année 2020

Agrumiculture : Près de 22.000 hectares emblavés dans la Moulouya

KT



En dépit de la conjoncture exceptionnelle, la saison agrumicole au niveau de la Moulouya va bon train. Les indicateurs relevés dépassent les objectifs fixés dans le cadre du plan agricole régional pour l'année 2020. La zone agrumicole emblavée au niveau de la Moulouya a atteint les 21.800 hectares marquant ainsi une progression de 110% des objectifs fixés.

Représentant 20% de la superficie nationale, cette surface est couverte à hauteur de 65% de petits fruits. C'est ce qu'annonce la direction régionale de l'agriculture dans la région de l'Oriental. «La filière a connu un saut considérable en termes d'irrigation. La superficie irriguée par goutte-à-goutte atteint les 17.000 hectares représentant ainsi plus de 80% de la superficie plantée en agrumes», relève-t-on de la DRA. L'essentiel de la production agrumicole de la région est concentré à Berkane qui capte 86% de la superficie d'agrumes de la région et 42% du total des plantations au niveau du périmètre d'irrigation. La province dispose de 21 stations d'emballage et 23 stations de refroidissement pour l'exportation des agrumes, particulièrement la clémentine connue à l'échelle

nationale et internationale pour sa haute qualité.

Pratiquement 95% du total des exportations d'agrumes au niveau du périmètre irrigué du Moulouya émane de la province. Les prévisions de cette filière sont ambitieuses. La production devrait atteindre au titre de cette campagne un volume de l'ordre de 415.240 tonnes, soit une hausse de 17% comparé à la campagne précédente. Au 13 novembre courant, les exportations des petits fruits ont grimpé de 14% par rapport à la même période de l'année précédente. Pour réussir la saison d'agrumes au titre de la campagne 2020-2021, le département de l'agriculture a engagé plusieurs mesures en concertation avec l'ensemble des parties prenantes du secteur.

Les autorités concernées ont œuvré à fournir des quantités suffisantes d'eau d'irrigation tout en imposant une gestion bien ficelée de ce processus d'arrosage compte tenu du déficit pluviométrique. Et en soutien aux producteurs, le Centre régional des investissements agricoles de Moulouya a lancé en avril dernier une opération de distribution de 81.858 quintaux d'engrais azotés en faveur de 2.800

agriculteurs des petits fruits. Une action qui vise à augmenter le rendement et à améliorer la qualité de ce produit.

A cela s'ajoute l'accompagnement permanent des agriculteurs pour répondre à l'ensemble de leurs préoccupations et besoins. En effet, la filière agrumicole joue un rôle stratégique dans la dynamique socio-économique aussi bien sur le plan régional que national. Les agrumes génèrent annuellement 600 millions de dirhams, soit 23% de la valeur totale de la filière végétale. L'agrumiculture est également un pourvoyeur d'emplois dans le secteur agricole. Elle fournit plus de 2 millions de jours de travail par an au niveau des domaines et des stations de conditionnement sans oublier sa contribution aux recettes en

devises. A noter que le déroulement de la campagne agrumicole se passe dans un contexte inédit marqué à la fois par des conditions climatiques difficiles et la propagation de la pandémie de Covid-19 sur l'ensemble du territoire national. Rappelons que la tutelle à travers l'ensemble de ses services a consenti un énorme effort pour faire face à cette crise sanitaire durant le confinement ou après sa levée.

Le ministère a lancé des guides sanitaires pour sensibiliser les agriculteurs dans les fermes ou dans les unités de valorisation aux mesures préventives. Au niveau de la filière agrumicole, des commissions ont été créées en vue de sensibiliser à travers des visites de terrain périodiques.

AVIS DE VENTE À GUICHET OUVERT



PROJET «IC4 AL WIFAQ » LAAYOUNE



Photo non contractuelle

Al Omrane
Al Janoub met en vente
à guichet ouvert des lots

terrains IC4 à l'opération

« AL WIFAQ »

à Laayoune à partir du

23 Novembre 2020

N° Eco 080 100 15 16

www.alomrane.gov.ma

Prix d'une communication locale

Al Omrane Al Janoub

Avenue Mohamed VI, près de Centre de la Région Laâyoune
Boujdour Sakia Al Hamra. B.P : 1404 - Laâyoune / Tél :
05 28 98 07 72 / 74 / Fax : 05 28 98 07 73
Al Omrane Al Janoub est une filiale du Groupe Al Omrane

Toute personne intéressée est invitée à se présenter au service commercial de l'agence de Laayoune sis à Avenue Mohamed VI, près de Centre de la Région Laâyoune Boujdour Sakia Al Hamra à partir du 23 Novembre 2020.

N° téléphone 05 28 98 07 72/74

PROFITEZ DE VOTRE NOUVELLE EXPÉRIENCE CLIENT AVEC AL OMRANE

MON CONSEILLER
VIRTUEL

Demandez des informations
24/24 via notre ChatBot



05 22 49 41 15
Al Omrane Bot

APPELS VIDÉO

Nous joindre via WhatsApp



Directement via la page web
du projet de votre choix

e-RDV

Programmer un RDV
avec nos conseillers



Sur le site web
alomrane.gov.ma





Ce projet contribue à la promotion touristique et culturelle de la ville et ses zones avoisinantes

Al Hoceima : Dernière ligne droite pour la réhabilitation de Kalaa Al Hamra

DNCR à Tanger Najat Faïssal
nfaissal@aujourd'hui.ma

Les travaux de restauration et d'aménagement de la forteresse rouge, plus connue sous le nom de Kalaa Al Hamra, avancent en respect de l'ancien aspect architectural et spécifique de l'ensemble de ses locaux. D'un coût global de plus de 12 millions de dirhams, ce projet permet de sauver de la déperdition ce prestigieux site historique et touristique, qui se situe plus précisément dans la commune rurale Arbaa Taourirt relevant de la province d'Al Hoceima. En dépit de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, «les travaux de réhabilitation de Kalaa Al Hamra sont

bien avancés et entrent dans leur dernière phase. Ce projet vise la préservation et la protection de cet héritage culturel, permettant d'en faire un levier de développement et un moyen pour la diversification du produit touristique dans la province d'Al Hoceima», selon les responsables de l'opération de réhabilitation de ce monument historique, lancée il y a près de 15 mois.

Ce projet qui s'inscrit dans le cadre du programme «Al Hoceima, Manarat Al Moutawassit», est destiné à restaurer dans les règles de l'art la forteresse avec ses 99 pièces, qui datent des années

40. Surtout que vu son importance comme étant une partie de la mémoire historique de la région, ce site est inscrit, depuis plus d'un an, sur la liste du patrimoine national, couronnant les efforts déployés par toutes les parties prenantes à leur tête le ministère de la culture et les représentants pour mettre en valeur la richesse culturelle et historique de la province.

Ce projet contribue ainsi à la promotion touristique et culturelle de la perle de la Méditerranée et ses zones avoisinantes. D'ailleurs, en dépit de son état de dégradation avancé, sous l'effet

du temps et du séisme qui avait frappé en 2004 Al Hoceima, la forteresse rouge a continué d'impressionner ses visiteurs par son architecture et les traces de son ancienne couleur rouge qui lui est propre, trônant au milieu de quelques modestes bâtiments administratifs et d'habitation de la commune rurale Arbaa Taourirt.

Cette réhabilitation permettra de préserver à Kalaa Al Hamra son aspect architectural et protecteur d'un ancien château, qui fut construit sous le protectorat espagnol et ayant servi ensuite comme un siège administratif multi-services

à cette époque.

Rappelons qu'en plus de la restauration et de l'aménagement de la forteresse rouge, la province d'Al Hoceima a bénéficié, dans le cadre du programme «Al Hoceima, Manarat Al Moutawassit», d'autres opérations de mise en état et d'entretien de ses sites historiques, dont la cité historique Al Mazama (commune Ait Youssef Ou Ali), la Kasbah Snada (commune de Snada), ainsi que les édifices archéologiques de la ville historique de Bades. Cette initiative vise à sauver et à mettre en valeur un patrimoine riche et varié sur l'ensemble du territoire de cette province.

Tiznit : L'élan de développement se renforce

Plusieurs projets de développement ont été inaugurés ou lancés, mercredi, au niveau de la province de Tiznit, à l'occasion du 65^e anniversaire de la Fête de l'Indépendance, en vue de donner un nouvel élan à la dynamique socio-économique locale.

Ainsi, le gouverneur de la province, Hassan Khalil et la délégation l'accompagnant, a procédé à la livraison de 3 minibus de transport scolaire, au profit des élèves des communes de Tighmi et Tafraoute El Mouloud.

L'achat de ces véhicules, livrés dans le cadre du programme de réduction des disparités territoriales et sociales en milieu rural au titre de l'exercice de 2020, a nécessité une enveloppe budgétaire de 1,42MDH financée par l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH). De même, M. Khalil a inauguré deux terrains de sport dans la région de Bab Targa à Tiznit et lancé les travaux complémentaires du projet pour un taux global de plus de 3,35MDH. La contribution

de l'INDH s'élève à 1,686MDH alors que la commune de Tiznit va verser 1,367MDH. Le gouverneur de la province avait inauguré, antérieurement, une maison de la maternité au niveau de la commune d'Anzi, et ce à l'occasion du 45^e anniversaire de la glorieuse Marche Verte. Le projet d'un coût global de 1,800 MDH a été financé dans le cadre d'un partenariat entre l'INDH, la commune et l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA).





Plus de 9.000 athlètes sont attendus

Le Marathon et semi-marathon de Marrakech de retour en septembre 2021

Zohra JW.

Pour que les innovations sportives viennent nourrir le progrès social et irriguer l'ensemble de la société, encore faut-il organiser les choses, savoir capter les aspirations et les besoins de la population. Le marathon et semi-marathon de Marrakech, l'une des meilleures courses du monde, est de retour. La capacité d'organisation, le nombre de participants à la 32ème édition ou le niveau sportif des athlètes, feront partie de quelques-uns des points clés pour obtenir une plus grande reconnaissance pour cet événement.

Le marathon a dû être reporté, en raison de la Covid-19, au 19 septembre 2021, pour répondre prioritairement au contexte sanitaire de la pandémie qui se dégrade chaque jour. «*Nous ne pouvions pas maintenir la date initiale du MIM, notre priorité est de garantir la santé de nos participants bénévoles, adhérents, assistants coureurs c'est tout de même 9.000 à 10.000 coureurs issus des quatre coins de la planète qui sont attendus*», soulignent les organisateurs. Cet événement sportif d'envergure internationale fait revivre à chaque édition le secteur économique et en particulier le secteur du tourisme, poumon économique vital pour l'ensemble du Royaume. La 31ème édition

du marathon a laissé de bons souvenirs aux nombreux spectateurs réunis, un événement capable de porter des valeurs d'égalité, de tolérance ou de fair-play. Les professionnels du tourisme (toutes disciplines confondues) ont, eux aussi, pu percevoir les effets bénéfiques de cette grande compétition internationale. Le marathon est un grand événement sportif d'envergure mondiale qui affiche une grande ambition au niveau international, à

Cet événement sportif d'envergure internationale fait revivre à chaque édition le secteur économique et en particulier le secteur du tourisme, poumon économique vital pour l'ensemble du Royaume.

cette 32ème édition, exceptionnelle à cause de la Covid, il est plus que jamais important de se donner les moyens de mesurer sa contribution à notre société. Il peut également, si nous nous en donnons les moyens, devenir un outil transversal et durable de développement pour ses différents partenaires et sponsors

: décideurs publics et privés. Depuis trente deux ans le MIM compose avec tous les défis, il en sera aussi pendant cette période de pandémie, par des gestes de bonne protection et de grande distanciation pour préserver la santé de tous les participants, des aidants aussi bien que celle des organisateurs pendant les préparatifs. Le marathon et semi-marathon de la ville ocre ne se réduit pas seulement à la performance physique et au nombre de médailles remportées par tel ou tel pays, c'est un événement ponctuel, une parenthèse émotionnelle intense dans le quotidien morne de la Covid-19. Le MIM formule déjà des promesses, il est porteur de changements structurels durables et laissera des traces mesurables et inspirantes, des réflexions, d'expérience et d'action impliquant une multiplicité d'acteurs, et permettant de déployer le pouvoir du sport dans notre société, dans une temporalité longue (avant, pendant et après la compétition). L'impact social et durable de cette grande compétition marathonnienne internationale se joue ici.

Gageons que la 32ème édition du Marathon international de Marrakech ne sortira pas dénaturée de la pandémie mais au contraire sera grandie.



Parachutisme : Anas Bekkali réalise un exploit inédit

Parachutiste professionnel marocain, détenteur de 9 records du monde et près de 12.000 sauts, Anas Bekkali a réalisé à l'occasion de la commémoration de la Fête de l'indépendance et de la Marche Verte un exploit national : un saut exceptionnel avec le plus grand drapeau du Maroc, sur l'une des 7 merveilles du monde, les pyramides d'Egypte. Il a ainsi réalisé le record du plus grand drapeau étranger volant au-dessus de ce site mythique. Anas Bekkali a précédemment réalisé des exploits similaires, en faisant voler le plus grand drapeau du Maroc sur des endroits extraordinaires : du haut de l'Everest et sur la Jumeriah Palm de Dubaï. De manière indépendante et à ses propres frais, Anas Bekkali organise ses événements avec la vocation de célébrer la fraternité entre les pays et de contribuer à faire rayonner le drapeau marocain dans le monde.

Mehdi Carcela testé positif au coronavirus



L'international marocain Mehdi Carcela a été testé positif au coronavirus, a annoncé jeudi son club, le Standard de Liège. "Les résultats des derniers tests au Covid-19 effectués ce mercredi indiquent malheureusement que Mehdi Carcela est positif", a précisé le club belge dans un communiqué. "Il ne pourra donc pas être sélectionné pour notre prochaine rencontre pro-

grammée ce samedi contre Eupen", a ajouté le Standard de Liège. Mehdi Carcela, 31 ans, a joué 11 rencontres cette saison avec le club liégeois. Outre le match face à Eupen samedi au titre de la 13ème journée du championnat belge, le milieu offensif marocain pourrait également manquer la rencontre d'Europa League jeudi prochain contre le club polonais du Lech Poznan.

Covid-19 : Mohamed Salah toujours positif

L'attaquant de Liverpool, Mohamed Salah, a de nouveau été testé positif à la Covid-19, après un premier test positif vendredi, a annoncé la Fédération égyptienne de football mercredi. Joueur vedette des «Pharaons», Salah, qui participait au rassemblement de sa sélection, a été placé en isolement dans un hôtel en Egypte. Outre l'attaquant des «Reds», le milieu de terrain d'Arsenal Mohamed Elneny a également été testé positif deux fois, selon la fédération. L'attaquant de l'Olympiakos, Ahmed Hassan Koka, a aussi été testé positif mercredi, pour la première fois. Les trois joueurs sont asymptomatiques.





Dans son nouvel album

Bantunani exalte fort la métropole

Il semble avoir tellement apprécié la métropole qu'il lui a dédié un single. «Casablanca, Sunday can wait», ainsi s'intitule le nouveau tube du chanteur franco-congolais, Bantunani, qui fait partie de son nouvel et 12ème album «Perspectives» présenté tout récemment à Marrakech. Un opus dans lequel l'artiste «s'ex-*tirpe, en ces temps maussades, de son confinement musical*». Une démarche artistique qu'il couronne par cet album qui, comme il l'exalte, «nous plonge à la recherche du temps perdu où chacun des 15 titres est comme une pause pen-*sive*». Outre ce titre, cette œuvre, qui compile, entre autres, les singles «Another Place», «Mother's

arms» (Les bras d'une mère), «So many years» (Tant d'années) et «History and injustice», a plusieurs significations. Littéralement, l'artiste a, comme il l'indique voulu «regarder à travers, pour ne pas dire voir plus loin, c'est-à-dire, après avoir dépassé certaines étapes décisives». Esthétiquement, l'album se veut «une représentation de la profondeur, un paysage vu à distance, la sensation de notre espace et du son». «En même temps qu'il scrute le passé, l'album envisage l'avenir et ouvre de nouvelles perspectives», enchaîne l'artiste. Pour lui, chaque titre parle avec sa propre identité, sa propre thématique qu'il «puise dans l'observation du monde ou

des mondes sous le prisme du groove trotteur». Aussi, l'artiste s'interroge sur notre capacité à l'émerveillement, comme dans le titre «AnotherPlace» qui est un hymne à l'enfance et à l'affection maternelle. Dans «Casablanca, Sunday can wait», Bantunani, sur les traces d'Humphrey Bogart, esquisse un étrange swing macabre dans une solitude nocturne où la mort se cache. «Il faut donc entendre par «Sunday can wait» que non seulement le dimanche mais la mort aussi peut attendre», s'exprime-t-il. De son côté, le titre «Rising Song», qui signifie la chanson du lever, en guise de jeu de mots avec l'expression «Rising Sun», appelle une ère nouvelle comme le laisse entendre le titre de l'album Perspectives. Le tout étant conçu avec l'empreinte musicale de Bantunani, «un rythme énergique et dansant dès les premières notes, un groove afro funky qui vous emporte dans des tourbillons disco, sous l'œil maternel de la basse, omniprésente, qui fait vibrer le cœur et trembler le corps». Avec cet afrofunk devenu electro soul et urbain, l'artiste, comme il l'estime, fait la synthèse de son époque. Pour rappel, la tournée «Perspectives» est prévue pour mars 2021. Elle fera escale à Kinshasa, Paris, Fès, Madrid, Casablanca et Bruxelles.



Laâyoune : Le 2ème Festival du poème bédouin-hassani du 20 au 22 novembre

La deuxième édition du Festival du poème bédouin-hassani aura lieu du 20 au 22 novembre dans la commune de Fom El Oued (Province de Laâyoune), à l'initiative de la direction régionale de la Culture, en partenariat avec la Région de Laâyoune-Sakia El Hamra. Cette manifestation, qui sera organisée sous le slogan



«La poésie hassanie: Une célébration de l'Homme, de l'histoire et de l'espace», vise à impulser une nouvelle dynamique au mouvement culturel et artistique dans la région et à mettre en valeur la culture et le patrimoine locaux. S'inscrivant dans la foulée des festivités marquant la célébration du 45ème anniversaire de la Marche verte et du 65ème anniversaire de la Fête de l'Indépendance, le Festival a également pour objectif de redonner au poème bédouin-hassani la place qui lui revient sur la scène culturelle nationale, indique un communiqué des organisateurs. L'édition 2020 de cet événement, qui sera marquée notamment par un hommage à un nombre de poètes de la région, offre l'occasion de documenter le patrimoine hassani oral dans le domaine de la poésie, tout en veillant au respect strict des mesures de précaution sanitaires visant à limiter la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).



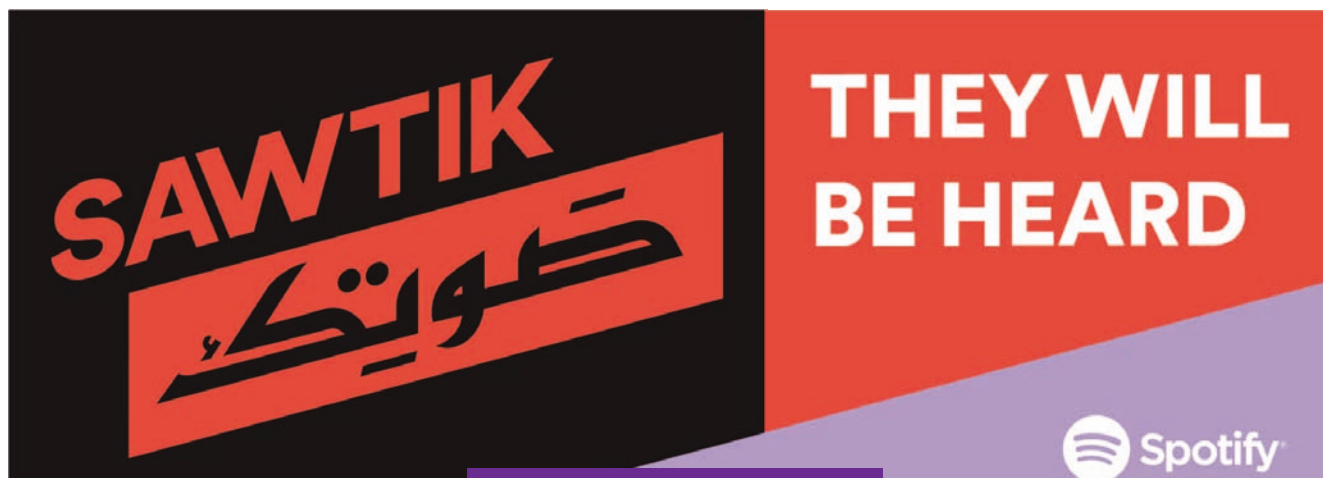
Salé : «Expo Day», une exposition d'art contemporain du 24 au 30 novembre

La plateforme des Jeunes de Sidi Abdellah «Badir Salé - بادر سلا», organise du 24 au 30 novembre la première édition d'une exposition d'art contemporain, «Expo Day». Selon un communiqué de la plateforme, cette initiative vise à mettre en avant «nos artistes slaoui», «après une longue période de pause due à la crise sanitaire». L'attrait de cette exposition, qui souhaite réunir artistes et amateurs d'art, réside dans la grande variété des œuvres exposées, notamment des œuvres figuratives, abstraites, conceptuelles, spontanées, de petit à grand format, à des prix bas ou élevés, ajoute le communiqué, notant que cette exposition connaîtra la participation de l'artiste peintre abstrait, Zineb Naou et des deux artistes peintres, Zakaria Bassin et Nouha Fennich. Il s'agit aussi d'un événement «pour renforcer les liens entre disciplines artistiques et soutenir les jeunes artistes de la ville de Salé», selon la même source. «Au cours d'une rencontre prometteuse, riche en échanges, nos artistes communiqueront sur leur passion, leur parcours, leurs techniques et particularités», note la plateforme, relevant qu'ils sont des entrepreneurs, qui ont fait de leur passion leur métier grâce aux efforts soutenus. Le vernissage de l'exposition se déroulera le 24 novembre à 14h30. Elle sera ouverte au grand public du 25 au 30 novembre de 10h à 17h.

L'initiative débute avec 16 voix dont Khtek et Nada Azhari du Maroc

Spotify lance «Sawtik» pour célébrer les femmes artistes arabes dans la région MENA

La plus grande plateforme audio au monde «Spotify» lance «Sawtik», une initiative pour célébrer et amplifier les voix des artistes émergentes non signées dans la région MENA, suite à une recherche qui a révélé leur sous-représentation croissante dans la scène musicale de la région. «Les femmes artistes représentant moins de 13% des signatures des labels basés dans la région MENA au cours des cinq dernières années, «Sawtik», qui signifie «Votre voix», utilisera la portée de Spotify pour accroître leur visibilité, tout en leur offrant une éducation, des opportunités de réseautage et un soutien marketing», indique le communiqué de Spotify. Selon la même source, l'initiative débute avec une équipe de 16 voix émergentes issues du Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Palestine, la Syrie, le Liban, l'Arabie Saoudite, l'Égypte et les Émirats Arabes Unis. Ainsi la superstar arabe Latifa contribue en tant que marraine de cette initiative. Commentant le lancement, Claudius Boller, directeur général du Moyen-Orient et l'Afrique (MEA) chez Spotify, a déclaré dans ce sens que «Sawtik est l'un des nombreux moyens que nous utilisons pour amplifier la voix



des femmes artistes émergentes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et utiliser la portée mondiale de Spotify pour faire avancer leur carrière. Nous ne faisons que commencer ce voyage, et avec Latifa qui rejoint Sawtik en tant que première marraine de l'initiative, les artistes auront un mentor extraordinaire qui leur apportera du conseil et des connaissances». Pour honorer son engagement envers les femmes dans la musique et l'arrivée de «Sawtik», Spotify lance également une campagne régionale mettant en avant les contributions musicales et culturelles des femmes artistes à

Sawtik est l'un des nombreux moyens que nous utilisons pour amplifier la voix des femmes artistes émergentes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et utiliser la portée mondiale de Spotify pour faire avancer leur carrière.

travers une série d'activités et d'expériences. Sur la plateforme, les auditeurs peuvent voir des femmes artistes arabes mises en avant sur les covers de 18 des playlists phares de Spotify, y compris Arab X et Arab Hip-Hop, ainsi que des play-

lists throwback et bien d'autres pendant une semaine avec un appel à l'action pour consulter la playlist officielle de Sawtik. En outre, la première chanson de chacune de ces listes de lecture sera interprétée par des femmes artistes. «La playlist de «Sawtik» continuera à mettre en avant les femmes artistes émergentes incroyablement talentueuses de la région qui méritent d'être reconnues pour leur art. Les fans de musique pourront également découvrir les visages des premières artistes de Sawtik sur des panneaux d'affichage au Caire, à Riyad, à Amman et à Casablanca», explique la même source.

La sélection inclut des projets en développement et des films en post-production

Ateliers de l'Atlas 2020 : 23 projets retenus pour la 3ème édition

La sélection de la 3ème édition digitale des Ateliers de l'Atlas 2020, prévue du 30 novembre au 3 décembre 2020, est dévoilée. Selon les organisateurs, les Ateliers de l'Atlas accompagneront 23 projets sélectionnés parmi 230 candidatures reçues. «Cette sélection inclut des projets en développement, des films en post-production et exceptionnellement cette année, des films dont le tournage a été interrompu par la pandémie. 11 projets sont portés par des cinéastes marocains et 12 pays du continent africain et du monde arabe sont représentés», indique-t-on. Ainsi la liste des projets

retenus en développement comprend entre autres «Among us» de Sofia Alaoui (Maroc), «The Brother» de Michel Kammoun (Liban), The Dream Betrayed Me de Mohammad Shaikhow (Syrie), «Eldorado» d'Alaa

Cet événement en ligne proposera aux participants de présenter leurs projets en développement et films en post-production lors d'un marché de coproduction digital qui leur permettra de rencontrer les professionnels internationaux accrédités.

Eddine Aljem (Maroc), «Life After Siham» de Namir Abdel Messeeh (Égypte). Quant aux films sélectionnés en post-production, on trouve «Feathers of a Father» d'Omar El Zohairy (Égypte), Suspended de Meryem El Hajji (Liban) et Fragment From Heaven d'Adnane Baraka (Maroc). Parmi les films Showcase retenus. Il y a lieu de citer «Poissons Rouges» d'Abdeslam Kelai (Maroc), «La vie me va bien» d'Al Hadi Ulad Mohand (Maroc). Pour rappel, les Ateliers de l'Atlas sont le programme industrie et développement de talents initié en 2018 par le Festival international du film de Marrakech avec le soutien



de Netflix. Leur mission est d'accompagner une nouvelle génération de réalisateurs marocains, arabes et africains et de créer un espace d'échange entre professionnels internationaux et talents régionaux. Cet événement

en ligne proposera aux participants de présenter leurs projets en développement et films en post-production lors d'un marché de coproduction digital qui leur permettra de rencontrer les professionnels internationaux accrédités.

Appels d'offres et annonces légales

**OFFICE NATIONALE
DE L'ELECTRICITE ET
DE L'EAU POTABLE
(ONEE)
BRANCHE EAU
DIRECTION APPRO-
VISIONNEMENT ET
MARCHÉS
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°: 45/DAM/S/2020
SÉANCE À HUIS CLOS**

La «Direction Approvisionnement et Marchés» de l'ONEE- Branche Eau, sise à «Rabat» lance le présent appel d'offres qui concerne: «Contrôle réglementaire des appareils de levage et à pression de gaz»

- Lot 1:

Appareils de levage

- Lot 2: Appareils à pression de gaz

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article 1 de la loi n° 53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise (PME).

L'estimation du coût des prestations s'élève à:

- Lot 1:

25.920,00 DH TTC

- Lot 2:

259.200,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à:

- Lot 1: 3.000,00 MAD

- Lot 2: 3.000,00 MAD

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse: <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être:

- Soit déposé contre récépissé au «Bureau des marchés (DAM)» à l'adresse: «Immeuble G» avant la date et l'heure fixées pour la séance

d'ouverture des plis. - Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au «Bureau des marchés (DAM)» à l'adresse: «Immeuble G» avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le «Mardi 15 Décembre 2020 à 10:00 (heure locale)» au «Salle d'ouverture de l'Immeuble G» à l'adresse: «Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat».

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat «Division Achats Industriels Spécifiques et de Support» de la « Direction Approvisionnement et Marchés» via la portail marocain des marchés publics et aux adresses électroniques suivantes: fselmani@onee.ma; ielamraoui@onee.ma.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse: <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION
DU TRAVAIL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 160/2020**

Le 14 Décembre 2020 à 10 Heures 30 mn, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres

sur offres de prix, ayant pour objet l'Acquisition, Installation et mise en Service des équipements du cuisine et hôtel pédagogiques destinés aux CMC AGADIR et NADOR de l'OFPPPT, répartie en lot suivants:

- Lot n°1: Matériel de cuisson, Fours et Petit matériel de cuisine

- Lot n°2: Équipements frigorifiques

- Lot n°3: Équipements Hôtel pédagogique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma. Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de:

• Lot n° 1: Trente-sept mille sept cents Dirhams (37 700.00 DH)

• Lot n° 2: Vingt et un mille cinq cents Dirhams (21 500.00 DH)

• Lot n° 3: Quinze mille trois cents Dirhams (15 300.00 DH)

Les estimations des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage sont fixées à la somme de:

• Lot n°1: Deux millions cinq cent dix-huit mille deux cent vingt-quatre Dirhams (2 518 224,00 DH) en TTC.

• Lot n°2: Un million quatre cent trente-cinq mille deux cents Dirhams (1 435 200,00 DH) en TTC.

• Lot n°3: Un million vingt mille cent vingt Dirhams (1 020 120,00 DH) en TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT.

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION
DU TRAVAIL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 164/2020**

Le 14 Décembre 2020 à 10 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet la passation d'un marché cadre concernant le gardiennage et la sur-

veillance physique des locaux, des biens et des personnes ainsi que la prévention et la maîtrise des incendies du Siège de l'OFPPPT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente mille Dirhams (30 000.00 DH). L'estimation de coût de la prestation établie par le Maître d'ouvrage est fixée de:

• Montant mini: Un million quatre cent soixante et un mille neuf cent soixante-quinze Dirhams et douze centimes (1 461 975,12) en TTC

• Montant maxi: Un million neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent soixante Dirhams et treize centimes (1 997 260,13) en TTC

Une visite des lieux obligatoire, au profit des concurrents, aura lieu au Siège de l'OFPPPT (Division des affaires Générale), sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca, en date du 30 Novembre 2020 à 11 Heures. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT.

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec

accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DE
LA PROMOTION
DU TRAVAIL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 165/2020**

Le 14 Décembre 2020 à 11 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet l'Acquisition, l'installation et la mise en service des équipements du secteur de la réparation des engins à moteurs destinés aux Cités des Métiers et des compétences d'AGADIR et NADOR, répartie en lot suivants:

- Lot n°1: Équipements et outillage de peinture automobile

- Lot n°2: Équipements de laboratoire et de préparation de peinture Automobile et traitement de la surface.

- Lot n°3: Équipements de garage et d'atelier automobile

Le dossier d'appel

d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma. Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de:

- Lot n° 1: Sept mille Dirhams (7 000.00 DH)
 - Lot n° 2: Neuf mille Dirhams (9 000.00 DH)
 - Lot n° 3: Dix mille Dirhams (10 000.00 DH)
- Les estimations des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage sont fixées à la somme de:
- Lot n°1: Quatre cent cinquante-huit mille deux cent quatre-vingt-dix-huit Dirhams (458 298,00 DH) en TTC.
 - Lot n°2: Cinq cent quatre-vingt-onze mille neuf cent trente-sept Dirhams et cinquante centimes (591 937,50 DH) en TTC.
 - Lot n°3: Six cent quarante et un mille neuf cent cinq Dirhams et deux centimes (641 905,02 DH) en TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT. Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;
- soit les remettre au président de la commission d'appel

d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation

ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DE LA
PROMOTION
DU TRAVAIL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 168/2020

Le 14 Décembre 2020 à 11 Heures 30 mn, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet l'Acquisition, l'installation et la mise en service des équipements didactiques pour le Diagnostic et Électronique embarquée automobile destinés aux Cités des métiers et des compétences d'AGADIR et NADOR; répartie en lots suivants:

- Lot n°1: Véhicules automobiles Diesel Didactisé pour la recherche des pannes
- Lot n°2: Équipements didactiques d'apprentissage en automobile
- Lot n°3: Maquettes didactiques d'apprentissage en automobile
- Lot n°4: Bancs didactiques pneumatique et hydraulique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route

Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma. Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de:

- Lot n° 1: Vingt-six mille Dirhams (26 000.00 DH)
 - Lot n° 2: Quarante-cinq mille Dirhams (45 000.00 DH)
 - Lot n° 3: Dix-huit mille Dirhams (18 000.00 DH)
 - Lot n° 4: Sept mille Dirhams (7 000.00 DH)
- Les estimations des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage sont fixées à la somme de:

- Lot n°1: Un million sept cent trente-quatre mille trois cents Dirhams (1 734 300,00 DH) en TTC.
- Lot n°2: Deux millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent quarante-huit Dirhams (2 985 948,00 DH) en TTC.
- Lot n°3: Un million cent quatre-vingt-douze mille six cent huit Dirhams (1 192 608,00 DH) en TTC.
- Lot n°4: Quatre cent soixante-quatorze mille sept cent quatre-vingts Dirhams (474 780,00 DH) en TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT

- Les concurrents peuvent:
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;
 - soit les remettre au président de la

commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation

ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION
DU TRAVAIL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 169/2020

Le 14 Décembre 2020 à 12 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet l'Acquisition des équipements du secteur Transport et Logistique destinés à la Cité des Métiers et des Compétences LAAYOUNE de l'OFPPPT répartie en lots suivants:

- Lot n°1: Véhicule Autocar
- Lot n°2: Véhicule Porteur ridelle
- Lot n°3: Véhicule Porteur Frigorifique
- Lot n°4: Véhicule Tracteur Routier
- Lot n°5: Véhicule Tracteur ADR avec citerne à carburant
- Lot n°6: Équipements et outillage divers

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf)

Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma. Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de:

- Lot N° 1: Trente mille Dirhams (30 000.00 DH)
- Lot N° 2: Treize mille cinq cents Dirhams (13 500.00DH)
- Lot N° 3: Onze mille cinq cents Dirhams (11 500.00DH)
- Lot N° 4: Dix-neuf mille Dirhams (19 000.00DH)
- Lot N° 5: Vingt-sept mille Dirhams (27 000.00DH)
- Lot N° 6: Neuf mille cinq cents Dirhams (9 500.00DH)

Les estimations des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage sont fixées à la somme de:

- Lot n°1: Deux millions quatre mille Dirhams (2 004 000,00) en TTC.
- Lot n°2: Neuf cent mille Dirhams (900 000,00 DH) en TTC.
- Lot n°3: Sept cent soixante-huit mille Dirhams (768 000,00 DH) en TTC.
- Lot n°4: Un million deux cent soixante mille Dirhams (1 260 000,00 DH) en TTC.
- Lot n°5: Un million huit cent mille Dirhams (1 800 000,00 DH) en TTC
- Lot n°6: Six cent vingt-cinq mille trois cent vingt Dirhams (625 320,00 DH) en TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT.

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rat-

taché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation

ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION
DU TRAVAIL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 170/2020

Le 14 Décembre 2020 à 12 Heures 30 mn, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet l'Acquisition des équipements du secteur Transport et Logistique destinés à la Cité des Métiers et des Compétences LAAYOUNE de l'OFPPPT répartie en lot unique:

- Lot unique: Logiciel et équipements informatiques de gestion des stocks
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être

également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six mille Dirhams (6000.00 DH). L'estimation des coûts de prestation établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois cent soixante-dix-neuf mille huit cents Dirhams (379 800,00 DH) en TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation

ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION
DU TRAVAIL

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 171/2020

Le 14 Décembre 2020 à 13 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet l'Acquisition des équipements du secteur Transport et Logistique destinés à la Cité des Métiers et des Compétences LAAYOUNE de l'OFPT réparti en lots suivants:

- Lot n°1: Simulateurs de conduite poids lourd
- Lot n°2: Simulateurs de conduite des engins de manutention

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma.

Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de:

- Lot n° 1: Treize mille Dirhams (13 000.00 DH)
- Lot n° 2: Neuf mille cinq cents Dirhams (9500.00 DH)

Les estimations des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage sont fixées à la somme de:

- Lot n°1: Huit cent soixante et un mille Dirhams (861 000,00 DH) en TTC.
- Lot n°2: Six cent quinze mille Dirhams (615000,00 DH) en TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement

des Marchés de l'OFPT Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation

ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION
DU TRAVAIL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 174/2020

Le 15 Décembre 2020 à 10 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet l'Acquisition l'installation et la mise en service des équipements pour le secteur bâtiment destinés à l'ISTA Ait Melloul, réparti en lots suivants:

- Lot n°1: Equipement de l'atelier menuiserie bois
- Lot n° 2: Equipement de l'atelier Menuiserie Aluminium

- Lot n° 3: Equipements de laboratoire béton, granulés et Analyse de Sol Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma.

Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de:

- Lot N° 1: Huit mille sept cent soixante-dix Dirhams (8 770.00 DH)
- Lot N° 2: Deux mille huit cent dix-sept Dirhams (2 817.00DH)
- Lot N° 3: Vingt mille cinq cent cinquante Dirhams (20 550.00DH)

Les estimations des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage sont fixées à la somme de:

- Lot n°1: Cinq cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent vingt Dirhams (584 520,00DH) en TTC.
- Lot n°2: Cent quatre-vingt-sept mille huit cents Dirhams (187 800,00 DH) en TTC.
- Lot n°3: Un million trois cent soixante-neuf mille huit cent soixante-quinze Dirhams et soixante centimes (1 369 875,60 DH) en TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPT.

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de

l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation

ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DE
LA PROMOTION
DU TRAVAIL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 175/2020

Le 15 Décembre 2020 à 10 Heures 30 mn, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet l'Acquisition, l'installation et la mise en service des équipements du secteur de la réparation des engins à moteurs repartie en lots suivants:

- Lot N°1: Station de diagnostic pour véhicules automobiles et appareil de contrôle de géométrie 3D avec le pont élévateur 4 colonnes et analyseur des systèmes électrique automobile
- Lot N°2: Analyseurs de gaz d'échappement et station de charge de climatisation de véhicules.
- Lot N°3: Equipements de garage

et de manutention - Lot N°4: Equipements d'Atelier de Technologie Automobile

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma.

Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de:

- Lot N° 1: Dix-neuf mille Dirhams (19 000.00 DH)
- Lot N° 2: Sept mille Dirhams (7 000.00DH)
- Lot N° 3: Huit mille Dirhams (8000.00DH)
- Lot N° 4: Cinq mille Dirhams (5000.00DH)

Les estimations des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage sont fixées à la somme de:

- Lot n°1: Un million deux cent trente-trois mille trois cents Dirhams (1 233 300,00DH) en TTC.
- Lot n°2: Quatre cent quatre-vingt-neuf mille cent cinquante DH (489 150,00 DH) en TTC.
- Lot n°3: Cinq cent quarante-quatre mille huit cents Dirhams (544 800,00 DH) en TTC.
- Lot n°4: Trois cent cinquante-cinq mille huit cents Dirhams (355 800,00 DH) en TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPT.

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du ser-

vice des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DE LA
PROMOTION
DU TRAVAIL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 176/2020**

Le 15 Décembre 2020 à 11 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet l'Acquisition, l'installation et la mise en service des équipements de Génie Mécanique destinés à l'Institut Spécialisé de Technologie Appliquée AIT MELLOUL; répartie en lots suivants:

- Lot N° 1: Tour à Commande Numérique à 2 axes
- Lot N° 2:

Centre d'usinage 3 axes, vertical

- Lot N° 3: Décolleteuse CNC
- Lot N° 4: Tour parallèle à charioter et à fileter
- Lot N° 5: Fraiseuse horizontale à tête universelle
- Lot N° 6: Rectifieuse plane à commande hydraulique
- Lot N° 7: Equipement d'affûtage
- Lot N° 8: Mobilier d'atelier
- Lot N° 9: Equipement de métrologie
- Lot N° 10: Equipement Oxycoupage Soudage
- Lot N° 11: Outillage Divers
- Lot N° 12: Tables de soudage et meulage
- Lot N° 13: Métrologie Tridimensionnelle
- Lot N° 14: Appareils de mesures

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma.

Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de:

- Lot N° 1: Neuf mille quatre cents Dirhams (9400.00 DH)
- Lot N° 2: Dix mille sept cents Dirhams (10700.00DH)
- Lot N° 3: Trente mille Dirhams (30 000.00DH)
- Lot N° 4: Dix-neuf mille Dirhams (19 000.00DH)
- Lot N° 5: Trente-deux mille Dirhams (32000.00DH)

- Lot N° 6: Sept mille Dirhams (7 000.00DH)
- Lot N° 7: Sept mille cinq cents Dirhams (7500.00DH)
- Lot N° 8: Deux mille Dirhams (2 000.00DH)
- Lot N° 9: Cinq mille huit cents Dirhams (5800.00DH)
- Lot N° 10: Deux mille huit cents Dirhams (2800.00DH)
- Lot N° 11: Mille cinq cents Dirhams (1500.00DH)
- Lot N° 12: Trois mille deux cents Dirhams (3200.00DH)
- Lot N° 13: Seize mille Dirhams (16 000.00DH)
- Lot N° 14: Deux mille cinq cents Dirhams (2500.00DH)

Les estimations des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage sont fixées à la somme de:

- Lot n°1: Six cent vingt et un mille cent cinquante Dirhams (621 150,00DH) en TTC.
- Lot n°2: Sept cent sept mille deux cent cinquante Dirhams (707.250,00 DH) en TTC.
- Lot n°3: Un million neuf cent soixante-huit mille Dirhams (1.968.000,00 DH) en TTC.
- Lot n°4: Un million deux cent trente mille Dirhams (1 230 000,00 DH) en TTC.
- Lot n°5: Deux millions quatre-vingt-onze mille Dirhams (2 091 000,00 DH) en TTC.
- Lot n°6: Quatre cent trente mille cinq cents DH (430 500,00 DH) en TTC.
- Lot n°7: Quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille cent cinquante Dirhams (498 150,00 DH) en TTC.
- Lot n°8: Cent trente-deux mille huit cent quarante Dirhams (132840,00 DH) en TTC.
- Lot n°9: Trois cent quatre-vingt-six mille cinq cent quatre-vingt-

neuf Dirhams (386 589,00 DH) en TTC.

- Lot n°10: Cent quatre-vingt-trois mille deux cent soixante-dix Dirhams (183 270,00 DH) en TTC.
- Lot n°11: Quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante Dirhams et soixante centimes (93 750,60 DH) en TTC.
- Lot n°12: Deux cent neuf mille cent Dirhams (209 100,00 DH) en TTC.
- Lot n°13: Un million trente-trois mille deux cents Dirhams (1 033 200,00 DH) en TTC.
- Lot n°14: Cent soixante et un mille cent trente Dirhams (161 130,00 DH) en TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT. Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles

prévues par l'article n°5 du règlement de consultation

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE POUR LA
PROMOTION ET LE
DÉVELOPPEMENT ECO-
NOMIQUE
ET SOCIAL DES PRÉ-
FECTURES ET PRO-
VINCES DU NORD DU
ROYAUME
AVIS MODIFICATIF
D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° DCT/
CONSTRUCTION-
PLATEFORME-DES
JEUNES/KSAR-MAJAZ/
INDH/FA/363-20
(SEANCE PUBLIQUE)**

Dans le cadre de l'appel d'offres relatif aux de construction de la plateforme des jeunes à Ksar Majaz, Province Fahs - Anjra, dont la date d'ouverture des plis prévue pour le Mercredi 2 Décembre 2020 à 10h, l'Agence du Nord porte à la connaissance du public que certains articles du cahier des prescriptions spéciales et le règlement de consultation ont été modifiés.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinquante cinq mille dirhams (55 000,00 DHS)

L'estimation du coût des travaux est fixée à Deux millions neuf cent vingt-sept mille sept dirhams et cinquante-neuf centimes toutes taxes comprises (2 927 007,59 DH TTC).

Le reste des conditions sont inchangeables.

Contact
Tarik EL ADAK – Département marchés Tél.: +212.539. 94.32.88/90 - Fax: +212.539. 94.19.11 - E.mail: t.eladak@apdn.ma - Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume 3, angle rues Sijilmassa et Abou Jarir Tabari B.P. 1196-Quartier

Administratif CP 90020 Tanger

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE POUR
LA PROMOTION ET LE
DÉVELOPPEMENT
ECONOMIQUE
ET SOCIAL DES
PRÉFECTURES
ET PROVINCES DU
NORD DU ROYAUME
AVIS MODIFICATIF
D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° DCT/TRAV-
CONSTR-CENTRE-PRO-
TECTION-SOCIALE-
BAHRAOUYINE/INDH/
FA/362-20
(SEANCE PUBLIQUE)**

Dans le cadre de l'appel d'offres relatif aux de construction d'un centre de protection sociale à Bahraouine, Province Fahs-Anjra, dont la date d'ouverture des plis prévue pour le Mardi 1er Décembre 2020 à 10h, l'Agence du Nord porte à la connaissance du public que certains articles du cahier des prescriptions spéciales et le règlement de consultation ont été modifiés.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt mille dirhams (20 000,00 DHS). L'estimation du coût des travaux est fixée à Un million cent cinquante-quatre mille cinq cent trente-sept dirhams et vingt-deux centimes toutes taxes comprises (1 154 537,22 DHS TTC).

Le reste des conditions sont inchangeables.

Contact
Tarik EL ADAK – Département marchés Tél.: +212.539. 94.32.88/90 - Fax: +212.539. 94.19.11 - E.mail: t.eladak@apdn.ma - Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume 3, angle rues Sijilmassa et Abou Jarir Tabari B.P. 1196-Quartier Administratif CP 90020 Tanger

Pour toutes vos annonces légales et appels d'offres contactez-nous :

ADRESSE : 20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr -

Étage 5 boulevard de la Résistance - Ben Jdia - Casablanca -

Tél. : 05 22 45 75 60-63 / Fax : 05 22 54 16 67 e-mail : annonceslegales@aujourd'hui.ma